

Tableaux historiques de la vaccine : pratiquée à Lyon, depuis le 13 germinal de l'an IX, jusqu'au 31 décembre de l'an 1809 / par P. Brion et F. Ph. Bellay.

Contributors

Brion, P.
Bellay, François Philippe.
Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Lyon : Ballanche père et fils, imprimeurs, 1810.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/tefh47b5>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

TABLEAUX HISTORIQUES

In. 1296

DE LA

VACCINE,

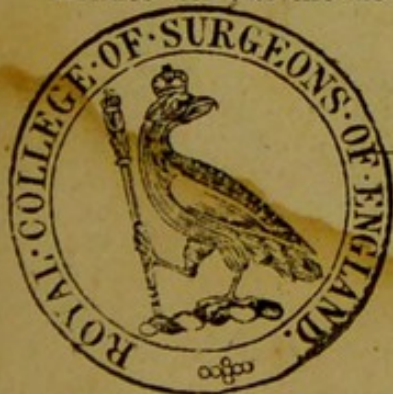
PRATIQUÉE à LYON, depuis le 13 Germinal de
l'an IX, jusqu'au 31 Décembre de l'an 1809,

PAR

P. BRION, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier,
ancien Professeur agrégé au Collège des Médecins de Lyon,
PRÉSIDENT du Jury d'instruction de l'Ecole impériale-vétérinaire
de Lyon, Correspondant de la Société de Médecine-pratique de
Montpellier, Membre du Comité de Vaccine de Lyon;

ET

F. PH. BELLAY, Docteur en Médecine, Ancien Médecin des
Armées, PRÉSIDENT de la Société de Médecine de Lyon, Corres-
pondant de la Société de la Faculté de Médecine de Paris, de
celles du département de l'Eure et de Toulouse, Membre du
Comité de Vaccine de Lyon.



A LYON,

Chez BALLANCHE père et fils, Imprimeurs, aux halles
de la Grenette.

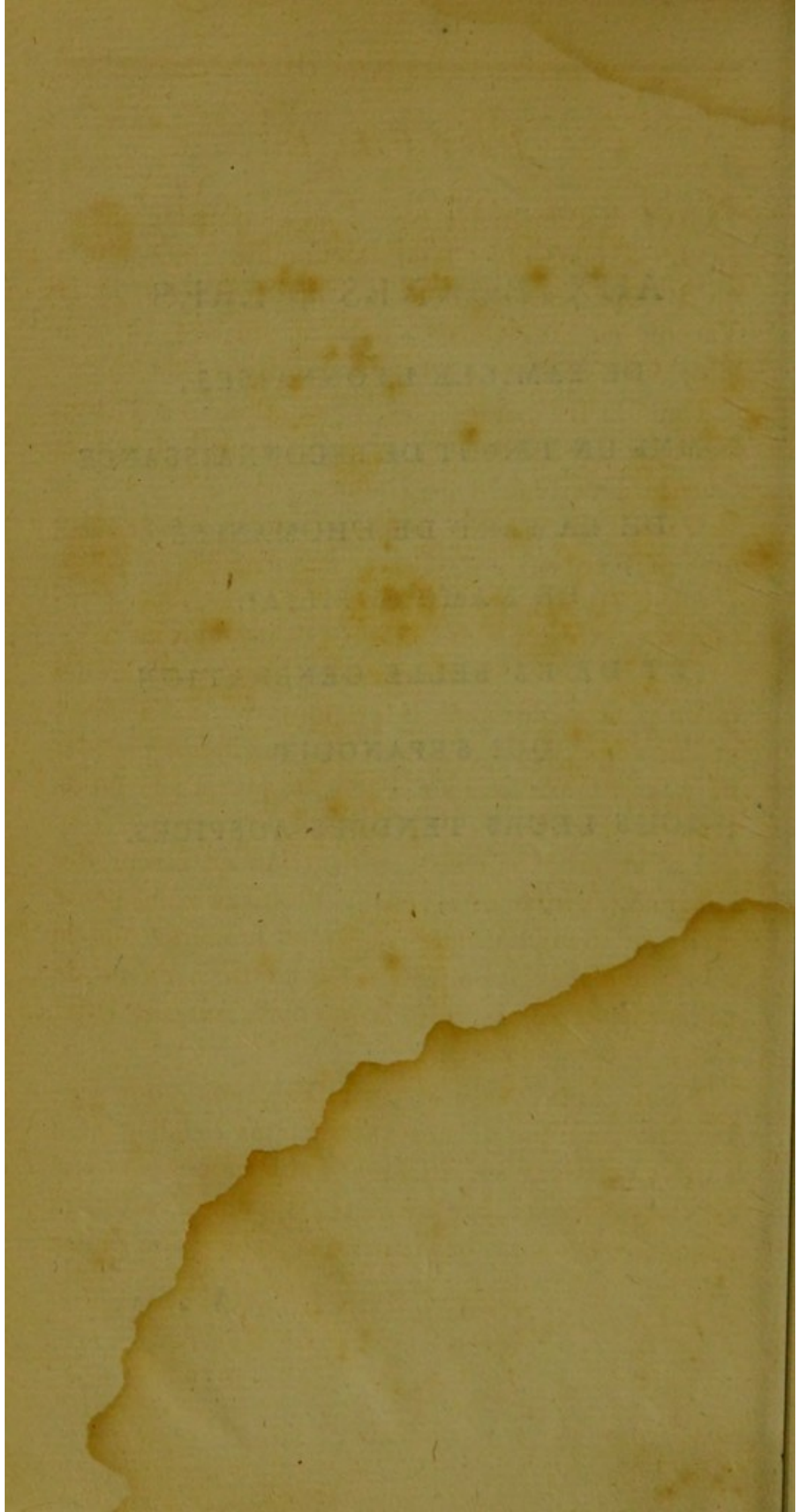
AOÛT, 1810.

1840

Dear Sir
I have the
pleasure



AUX BONNES MÈRES
DE FAMILLE LYONNAISES,
COMME UN TRIBUT DE RECONNAISSANCE
DE LA PART DE L'HUMANITÉ,
DE L'AMOUR FILIAL
ET DE LA BELLE GÉNÉRATION
QUI S'ÉPANOUIT
SOUS LEURS TENDRES AUSPICES.



PRÉFACE.

Nous divisons notre travail en cinq paragraphes. Le I.^{er} a pour objet l'introduction de l'inoculation en Europe , au 17.^e siècle , la découverte de la Vaccine en Angleterre , à la fin du 18.^e , et son admission en France , la première année du 19.^e

Dans le II.^e paragraphe , nous esquissons l'histoire de l'établissement de la Vaccine à Lyon et dans le département du Rhône.

Dans le III.^e , nous nous appliquons à combattre quelques erreurs capitales , au sujet de la petite vérole , erreurs qui n'ont pas peu contribué à retarder parmi nous , les progrès de la Vaccine.

Le IV.^e est consacré aux conséquences naturelles qu'on peut déduire de la pratique de la Vaccine , et ces conséquences , nous les justifions par des faits , consignés dans les Tableaux placés à la fin de cet opuscule.

Le V.^e est une courte instruction en faveur des personnes bienfaisantes , auxquelles nous avons pensé qu'il ne manquait que quelques lumières sur la nouvelle inoculation , pour les mettre à même de l'administrer aux familles indigentes , soit à la ville , soit à la campagne.

Nous terminons par neuf Tableaux , qui sont l'exposé pratique de nos vaccinations pendant neuf années consécutives. Chaque Tableau est composé de cinq colonnes. La première , à gauche , offre un sommaire des maladies régnantes , afin qu'on puisse

apercevoir , d'un coup d'œil , la coïncidence des maladies avec les phénomènes qui ont pu survenir à quelques-uns de nos vaccinés ; et ces phénomènes sont rapportés dans la cinquième colonne , à droite , sous le titre d'*Observations*. La deuxième colonne contient la désignation des âges , distribués en six classes. La troisième et la quatrième indiquent le nombre des individus des deux sexes , vaccinés chaque année. Ces deux dernières présenteront peut-être quelque intérêt à la curiosité ; peut-être même qu'elles serviront à quelques données de statistique.

Enfin , nous dédions le tout aux *bonnes Mères de famille Lyonnaises* , et nous le plaçons sous leur influente protection ; parce que c'est à elles que nous sommes redevables de presque tout le bien que nous avons pu faire ; parce que nous avons constamment trouvé leurs cœurs prêts à s'attendrir sur les maux affreux que la petite vérole préparait à leurs naissantes familles ; parce qu'à la voix de la nature qui souffrait en elles , nous les avons vues , au milieu des épidémies meurtrières , se presser dans nos domiciles et y déposer en un instant , à la voix de la raison , tout préjugé contraire au salut de leurs enfans.

Puisse ce faible opuscule en encourager , en entraîner un plus grand nombre encore ; alors , nous aurons atteint le but de notre persévérance ; alors , nous serons satisfaits et dédommés de tous nos efforts.

TABLEAUX HISTORIQUES

DE LA

VACCINE.

§ I.^{ER}

DEPUIS près de neuf siècles , la petite vérole exerçait ses ravages sur les habitans de l'Europe , lorsqu'une chrétienne Grecque , Thessalienne d'origine , apporta en 1673 , l'inoculation à Constantinople. La célèbre de *Wortley Montague* l'y trouvant établie , la fit pratiquer sur son fils , en 1717. En 1721 , cette méthode passa en Angleterre , et devint en 1730 , l'objet de l'attention générale de l'Europe éclairée.

Cependant , la petite vérole inoculée était encore la petite vérole. Elle était cette même maladie , quelquefois meurtrière et toujours contagieuse , qui sacrifiait beaucoup moins de victimes , à la vérité , mais à laquelle il manquait la propriété essentielle d'anéantir parmi nous le germe toujours actif de cet horrible fléau.

Il nous fallait donc un agent supérieur , qui eût le double avantage , et de nous préserver d'une affreuse maladie , et de nous mettre à l'abri d'une contagion aussi active que meurtrière. Cet agent , JENNER , que la reconnaissance du monde accompagnera dans les siècles à venir , JENNER le reconnut

dans la Vaccine , affection simple , étrangère à notre espèce , et dont une expérience populaire avait déjà constaté la vertu préservative. On conçut dès - lors la possibilité d'affranchir pour jamais le genre humain, du cruel tribut qu'il payait à la mort depuis plus de mille ans. Les dernières années du 18.^e siècle ont vu ce phénomène consolateur.

Trois années s'étaient à peine écoulées depuis que JENNER et ses collaborateurs répandaient avec succès la Vaccine en Angleterre , lorsqu'en 1800 , *M. De la Rochefoucault-Liancourt* l'offre à sa patrie. Digne émule de JENNER ! la France vous doit cet inappréciable bienfait ; votre récompense est dans le cœur de tous les Français , et votre gloire repose déjà dans le souvenir et le respect des générations futures.

Il s'agissait d'éprouver l'inoculation jennérienne. *M. De Liancourt* propose une modique souscription ; la philanthropie s'empresse de la remplir , et dès le 21 floréal de l'an VIII (11 mai 1800), les souscripteurs pour l'inoculation de la Vaccine , assemblés à Paris , confient à un Comité de Médecins aussi sages qu'éclairés , le sort de la nouvelle méthode. Quelques mois se passent dans des expériences d'abord difficiles , peu satisfaisantes ; mais enfin , le Comité , instruit par tous les moyens dictés par la prudence et consacrés par l'observation , acquiert l'entière conviction des avantages et de l'innocuité de la Vaccine. Il publie alors son *Instruction sur la Vaccine* , sous la date du 29 pluviôse an IX (18 février 1801).

§ II.

Cependant la Vaccine avait acquis quelque faveur, même avant la publication de l'instruction du Comité. La France attentive avait déjà recueilli avec un averse empressement, les résultats des premières expériences ; et les principales villes de l'Europe suivaient l'exemple de la Grande-Bretagne. Entraînés par cet accord unanime , le 10 ventose an IX (1.^{er} mars 1801), nous proposons la Vaccine à nos concitoyens, sous le titre de *Nouveau préservatif de la petite vérole*. Le 30 du même mois (21 mars 1801), nous offrons aux trois Maires de la ville de Lyon , de vacciner gratuitement les enfans des familles peu fortunées , en les invitant à nous accorder un local commode , qui puisse donner en même temps , de l'éclat et de la publicité à nos opérations , et , par-là , les soumettre aux regards de la multitude ainsi que des personnes éclairées.

Le local nous est accordé. M. *Verninac* , alors Préfet du département du Rhône , met à notre disposition la salle des leçons de physique de l'Ecole centrale , au Palais St-Pierre. Il approuve un projet d'affiche , par laquelle nous annonçons au public qu'à dater du 25 germinal (15 avril 1801), nous vaccinerons gratuitement , tous les jours , depuis deux heures de relevée jusqu'à trois , les enfans des pauvres familles de Lyon.

La Capitale fut la source d'où nous tirâmes le premier vaccin. Dès le 13 germinal (3 avril 1801),

nous avons vacciné un certain nombre d'enfans. Ceux-là nous servirent ensuite à propager la Vaccine. Dans le même temps , la Société de Médecine de Lyon prenait part au succès de la nouvelle inoculation. Elle chargeait M. *Martin* le jeune , alors chirurgien en chef de la Charité, de répéter les expériences du Comité de Paris. Ces expériences, commencées le 5 germinal (26 mars 1801), fournirent des résultats concluans , et absolument conformes à tout ce qu'on publiait en Europe. Onze enfans, vaccinés par M. *Martin*, furent ensuite soumis à l'inoculation de la petite vérole et sortirent triomphans de cette épreuve. Un grand nombre de médecins furent alors convaincus; et si quelques autres ont paru résister à cette première évidence, c'est qu'ils attendaient la sanction du temps. Mais depuis lors, le temps a prononcé, et la Vaccine ne compte plus aujourd'hui, parmi nous, que des approbateurs et des amis.

Aidés par le règne de la petite vérole, bientôt nos succès surpassent nos espérances; et en dépit des préjugés de l'habitude, l'an IX était à peine terminé, que déjà nous avons vacciné deux cent dix-neuf individus, de tout sexe et de tout âge, (*V. Tabl. N.º 1.*) Toutefois cette première année de nos tentatives a été celle de nos plus grands efforts; il nous fallut combattre un grand nombre de préjugés populaires et, sur-tout, la répugnance pour toute nouveauté qui caractérise spécialement les habitans de Lyon. De la persévérance, de l'opiniâtreté même, voilà ce que nous opposâmes ensuite

aux murmures de quelques intérêts lésés , au claudage ridicule de toutes les petites passions , liguées pour étouffer dans son berceau , la plus innocente comme la plus précieuse des découvertes.

La Vaccine ne parut pas faire de progrès en l'an X , (*V. Tabl. N.º 2*). Cependant la petite vérole régnait toujours. Nous pouvions attribuer cette circonstance à la défaveur que venait de jeter sur la Vaccine , un Professeur à l'Ecole de Médecine de Paris , dont l'amère critique avait retenti dans toute la France , par la voie des journaux. D'ailleurs , nos confrères s'empressaient aussi de vacciner ; de sorte que le nombre total des vaccinations dut être bien supérieur à celui que présente le tableau précité.

Nous avions , quoiqu'à regret sans doute , répondu , en récriminant , à la critique du Professeur de Paris ; néanmoins il était raisonnable de penser qu'elle eût encore laissé dans l'esprit du public des impressions trop profondes de défaveur. M. le Préfet *Bureaux-Pusy* entra en fonctions. Nous sollicitons auprès de lui des mesures propres , et à dissiper les alarmes et les craintes de ce même public , et à donner à la nouvelle inoculation , l'assentiment de l'autorité. C'est alors que nous rédigeons notre *Adresse aux habitans du département du Rhône , sur l'importance et la nécessité de la Vaccine*. Cette Adresse , revêtue de l'approbation du premier Magistrat , et confiée par lui à la philanthropie des Maires de toutes les Communes , amène les résultats les plus avantageux. En effet , le nombre de nos vaccinations , en l'an XI , est presque le double de celui de l'an X.

Les Praticiens des campagnes vaccinent à l'envi ; et c'est de la même époque que date le plus grand nombre d'envois que nous ayons faits du vaccin , sur-tout dans le département du Rhône.

S. Exc. le Ministre de l'intérieur venait de transmettre à M. le Préfet sa circulaire du 6 prairial (26 mai 1803) , par laquelle il est recommandé de faire disposer dans les hôpitaux , une salle propre à vacciner les indigens. Nous publions cette circulaire. Alors M. le Préfet , dans une lettre flatteuse qu'il nous adresse à cette occasion , nous dit , entr'autres choses : « Si la salle de physique » de l'Ecole centrale ne vous paraît point assez » convenable , veuillez m'en désigner une autre , » soit dans les hospices , soit ailleurs , je m'empres- » serai de la mettre à votre disposition. »

L'Ecole centrale était dissoute , et l'on avait donné au Palais St-Pierre une autre destination. L'intention de S. Exc. était que les pauvres fussent vaccinés dans les hôpitaux , et M. le Préfet nous invitait à lui désigner un local qu'il s'empresserait de mettre à notre disposition. A cet effet , nous lui transmettons le projet d'établir dans l'hospice des malades , une salle garnie de six lits , propre à recevoir et à vacciner les enfans des indigens. Ce projet , communiqué aux Administrateurs des hospices , est renvoyé à M. le Préfet , le 8 thermidor an XI (27 juillet 1803) , comme ne pouvant recevoir son exécution , en raison du *défait d'espace et d'autres inconvéniens* qui devaient résulter de *l'introduction d'un traitement particulier , étranger à l'œuvre fondamentale.*

Cependant M. le Préfet insistait encore. Nous faisons de nouvelles démarches , mais tout aussi infructueuses que les premières ; et il ne nous en reste que la surprise et la douleur de n'avoir rien pu découvrir qui puisse mettre la Vaccine à l'abri de l'indifférence ou de l'oubli. L'administration de la Vaccine se trouve donc , dès-lors , sans asile public. A cette époque , nous cessons toute relation avec l'autorité , et nous nous trouvons réduits à offrir aux indigens , nos domiciles respectifs , pour y continuer nos vaccinations gratuites.

Nous perdîmes enfin M. *Bureaux-Pusy* , et nous restâmes long-temps sans protecteur ; mais , soutenus par notre zèle et , peut-être , par la satisfaction de voir triompher une méthode aussi utile à nos semblables , nous fûmes loin de perdre courage , et , quoique la petite vérole eût complètement disparu en l'an XIII , nous vaccinâmes néanmoins dans le courant de cette année , et dans les trois premiers mois de l'an XIV , deux cent quarante-deux individus , (*V. Tabl. N.º 5*).

Bientôt de nouvelles et consolantes espérances viennent soutenir nos premiers efforts. Un Magistrat , digne appréciateur des institutions utiles , un Magistrat dont tous les momens de l'administration sont signalés par des bienfaits , qui encourage tout , qui vivifie tout par sa présence , ses conseils , son profond savoir , M. d'*Herbouville* , vient enfin tarir les larmes bien sincères qui coulaient encore sur la perte de son respectable Prédécesseur. Tout-à-coup éclate , vers la fin de 1806 , une épidémie de petite vérole. Elle fait d'abord peu de progrès durant

l'hiver ; mais , au printemps , toute la ville en est infestée. M. le Préfet s'étonne alors que la Vaccine n'en eût pas déjà préservé toute cette nombreuse population. Il ordonne de vacciner dans les deux hôpitaux de Lyon , fait publier dans nos journaux des notes sur les avantages de la nouvelle inoculation , et en nous y associant , pour ainsi dire , à sa sollicitude , il double la confiance en notre faveur ; de sorte qu'en 1807 , nous parvenons à vacciner trois cent dix-sept individus , nombre supérieur , comme on peut le voir , en comparant nos tableaux , à toutes les années précédentes. Telle est donc l'influence de l'autorité , que des prodiges même pourraient en naître , quand le zèle et les lumières le disputent , dans la carrière du bien , à la gloire et à l'honneur !

Il n'en est pas de même des années 1808 et 1809. La petite vérole était devenue rare , au point qu'on n'en entendait presque plus parler en 1809 ; et M. le Préfet était absent. Aussi le nombre de nos vaccinations est-il bien faible ; et jamais , depuis neuf ans , nous n'avons aussi peu vacciné. (*V. Tabl. N.^{os} 8 et 9.*)

Cependant la munificence du Ministère , qui , en 1810 , est venue se reposer sur nos minces travaux , paraît avoir réveillé l'attention publique. On a compris que , puisque le Gouvernement récompensait le zèle de ceux qui avaient propagé la Vaccine , cette Vaccine était donc utile aux hommes ; et quoi-que la petite vérole ne soit pas plus répandue cette année-ci que les précédentes , néanmoins nous

avons lieu d'espérer que le nombre de nos vaccinations excèdera de beaucoup celui de l'année dernière.

Au reste , il sera naturel de s'étonner , à l'inspection de nos tableaux , que le nombre total de nos vaccinations ne soit pas plus considérable. Nous nous en étonnerions nous-mêmes , si nous n'avions déjà observé , 1.^o qu'il est très-difficile de faire adopter à Lyon , quelque nouveauté que ce soit ; 2.^o que nous avons été le plus souvent abandonnés à nos propres forces ; 3.^o que , presque seuls , nous avons prêché au milieu de la classe indigente ; 4.^o qu'il existe encore un grand nombre de préjugés populaires , qu'il est peut-être réservé au temps de combattre et de détruire. D'ailleurs , nos confrères n'ont rien négligé pour faire triompher la Vaccine dans toutes les autres classes ; et l'on serait dans l'erreur , si l'on ne prenait pour les seuls véritables progrès de la Vaccine à Lyon , que l'exposé de nos seules observations. Nous le répétons , c'est à la classe ouvrière que nous nous sommes adressés ; et ce n'est pas , sans doute , la moins difficile à ébranler. Et quels moyens avions-nous ? Quelques affiches dont l'effet est bien passager. Au surplus , nous avons tout lieu de penser que si nous eussions traité la Vaccine comme on traita l'inoculation à son origine en France ; que même si nous eussions exigé le plus mince salaire de cette classe mal-aisée , c'en eût été fait de la Vaccine : elle n'eût pas eu plus de succès que l'inoculation. Nous sommes d'autant plus autorisés à le croire , que , quoique nous ayons toujours accueilli les pauvres d'une manière

désintéressée, nous sommes loin cependant de les voir accourir en foule, à la voix de nos exhortations. Quant à la classe plus aisée, plus éclairée, celle qui ne se compose pas absolument d'artisans, celle-là fait aujourd'hui généralement vacciner ses enfans; et encore cette classe même use quelquefois de négligence, et il faut aussi que la petite vérole la menace de bien près, pour qu'elle songe à lui opposer le préservatif. Mais, comme nous l'avons dit, il existe des préjugés à l'occasion de la petite vérole. Nous allons combattre ces préjugés, ou plutôt le principe qui leur donne naissance; et si nous réussissons à le détruire, il est évident qu'ils doivent tous se dissiper pour faire place à une raison saine, qui n'aperçoive plus que des vérités incontestables et des résultats salutaires.

§ III.

On répète chaque jour dans le public : *la petite vérole est une maladie naturelle à notre espèce*; ne contrarions pas la nature; elle est plus sage que les hommes. Sans doute; mais, si nous démontrons que la petite vérole n'est pas venue spontanément ou naturellement, comme on le dit, à l'espèce humaine, en Europe, on sera bien obligé de convenir qu'elle ne nous est pas naturelle à nous autres Français, Italiens, Allemands, Espagnols, Russes, etc. Or, consultons l'histoire.

Les anciens Grecs, les anciens Romains, qui sont pour nous les pères de l'histoire comme de la

la médecine , ne connaissaient pas la petite vérole. Ni leurs livres d'histoire , ni leurs livres de médecine n'en font aucune mention. Ces Grecs et ces Romains habitaient pourtant l'Europe ; mais c'est qu'à l'époque où ils écrivaient leurs livres d'histoire et de médecine , ils n'avaient point eu de communication avec les autres parties du monde , du moins avec celles où régnait la petite vérole. Aussi s'est-il passé bien des siècles avant que les Grecs et les Romains connussent cette maladie. Le Législateur des Juifs ne la connaissait pas non plus. Elle n'était pas plus connue à l'époque où le Législateur des Chrétiens réforma l'ancienne loi ; et à-peu-près six cents ans se sont écoulés depuis cette époque , jusqu'à l'invasion de cette cruelle maladie parmi nous.

En effet , c'est dans la Gaule Cisalpine qu'on remarque les premières traces de ce fléau (en 570). Les Rois Lombards régnaient alors sur cette contrée. Les Bollandistes en rappellent ensuite une épidémie qui sévit en Italie , au 9.^e siècle. Cette épidémie pouvait être le fruit de l'invasion des Arabes , qui avait eu lieu au commencement du 8.^e Le jeune fils d'un Préteur italien fut guéri de la petite vérole , dit la chronique , par un miracle de St. Bertin (en 938). Vers le milieu du 10.^e siècle , Baudouin de Flandres mourut de cette maladie. Mais , depuis ce temps , la petite vérole ne se borna pas à l'Italie ; elle se propagea bientôt sur tout le continent. Les historiens des siècles suivans n'ont pas manqué d'en faire mention ; et les annales de l'Europe des 12.^e,

13.^e, 14.^e et 15.^e siècles (époques des Croisades), attestent qu'elle était alors populaire en Italie, en France, en Flandres, en Angleterre. On attribue communément la petite vérole aux Arabes; on a raison, sous ce rapport seulement, que jamais elle ne fut plus commune que depuis leur invasion; mais on doit ajouter aussi qu'après eux, les Croisés la répandirent dans tout le midi de l'Europe avec une profusion bien plus grande encore. En France, par exemple, la petite vérole n'est devenue générale que depuis le milieu du 8.^e siècle, époque à laquelle les Arabes pénétrèrent jusque dans le cœur du royaume, d'où ils furent chassés par Charles-Martel. Il s'était donc passé au moins trois siècles de notre monarchie, avant que la petite vérole fût bien connue parmi nous.

Cependant les Arabes ne la tenaient pas de leur propre fonds. Le Médecin Aaron est le premier qui en ait écrit parmi eux, (au 6.^e siècle); et cette époque coïncide parfaitement avec celle où Muratori la reconnaît en Lombardie, (en 570). Rhazès, autre Médecin arabe, n'en donne ensuite un traité que dans le 9.^e siècle; mais alors elle était fort commune en Arabie: elle l'était aussi en Europe, puisque l'épidémie appelée par les Bollandistes répond à cette même époque.

Si les médecins arabes n'en disent rien avant le 6.^e siècle, c'est que leurs compatriotes n'en étaient pas affligés; d'où il faut conclure qu'elle n'a pas pris naissance parmi les Arabes. C'est donc ailleurs que nous en devons chercher l'origine.

La petite vérole est connue de temps immémorial sur les côtes d'Afrique , dans la Guinée , à la Côte d'Or , au royaume d'Angola , de Congo , au Cap de Bonne - Espérance , etc. Elle s'y renouvelle à des époques périodiques et y est extrêmement dévastatrice. On la connaît aussi de temps immémorial en Chine ainsi qu'au Japon ; et là , on ne lui assigne aucune époque d'apparition , comme en Europe. Les Chinois et les Japonais , sur-tout les premiers , commerçaient avec les nations d'Afrique et les peuples de l'Inde , bien des siècles avant l'ère chrétienne , lorsque les Portugais entrèrent pour la première fois , (au 15.^e siècle) , dans la mer des Indes. La petite vérole était alors établie dans toutes ces contrées ; et il n'est pas question que ces Européens l'y eussent transportée , tandis que l'histoire n'a pas manqué de conserver l'époque , par exemple , où ces mêmes Européens la transportèrent au Nouveau-Monde.

Du reste , long-temps avant le 15.^e siècle , les Indiens eurent des relations avec l'Europe. Constantin recevait leurs riches présens , au commencement du 4.^e siècle. Ces peuples avaient eu des Ambassadeurs auprès d'Aurélien ; ils en eurent auprès de Théodose , d'Héraclius , de Justinien ; et l'on sait que c'est à ce même Justinien que nous devons l'introduction en Europe , des vers à soie , qui furent tirés de l'Inde par ses ordres , à-peu-près vers le milieu du 6.^e siècle. Cette époque , d'ailleurs , ne cadre pas mal avec l'époque où Muratori signale la première apparition de la petite vérole en Italie.

Il résulte de ces recherches , que la petite vérole , connue en Afrique et en Asie de temps immémorial , ne l'a été nullement en Europe avant le 6.^e siècle ; que le 6.^e siècle est l'époque où les relations commerciales sont devenues communes entre les Indes , l'Arabie (centre du commerce de l'ancien monde) , et l'empire d'orient ; que l'empire d'orient n'a cessé d'entretenir des relations de la même nature avec les débris de l'empire d'occident ; que le 6.^e siècle est le plus remarquable pour ces relations , puisque d'ailleurs l'empire d'occident fut alors complètement reconquis par les armées de Justinien. Il faudra donc convenir que , puisque telle est aussi l'époque de l'apparition de la petite vérole en Europe , cette maladie lui avait été étrangère jusque-là ; qu'elle a été transportée de l'Inde en Arabie , de l'Arabie à Constantinople , par la voie du commerce , et disséminée de -là sur tout le continent , d'abord avec assez de lenteur , puis au 8.^e siècle avec la rapidité de l'éclair , par les Arabes conquérans , puis enfin , avec la plus étonnante profusion , par les Croisés aux 12.^e , 13.^e , 14.^e et 15.^e siècles , époques où tous les historiens en font mention comme d'une maladie extrêmement commune , imprimant par-tout la terreur et détruisant les plus populeuses sociétés.

Une circonstance qui prouve ensuite assez démonstrativement , que la petite vérole n'est pas naturelle à l'espèce humaine , ailleurs toutefois qu'en Asie et en Afrique , c'est que les peuples septentrionaux de notre continent ne l'ont eue que bien long-temps

après les peuples du midi. Les Lapons, par exemple, ne la connaissent pas encore. On n'avait jamais connu cette maladie dans le Grouenland, lorsqu'un marchand Grouenlandais, qui l'avait contractée en Dannemark, la porta dans sa patrie (en 1733); elle y fit d'étranges ravages. L'équipage d'un vaisseau infecté la transporta en Islande, à-peu-près à la même époque. Jamais on n'en avait entendu parler dans cette île; en peu de jours il y eut plusieurs milliers de victimes. La petite vérole était ignorée dans le Nouveau-Monde avant 1517, qu'un Nègre, couvert de pustules varioliques, à bord d'un vaisseau espagnol, la communiqua à l'île Saint-Domingue. Elle devint dès-lors générale dans toutes les Antilles, et y causa une horrible mortalité.

Quelle que soit, au reste, la cause génératrice de la petite vérole en Afrique et en Asie, toujours reste-t-il démontré que cette cause n'existe pas parmi nous, puisque, de même que la peste, il a été nécessaire que la petite vérole nous fût apportée de ces contrées lointaines, pour que nous pussions devenir tributaires de ses fureurs; d'où l'on ne peut se défendre de cette conséquence rigoureuse : que la petite vérole est une maladie contagieuse comme la peste, puisque nous ne la connaissons nullement en Europe avant le 6.^e siècle; puisque le Grouenland et l'Islande n'en avaient jamais éprouvé les horreurs avant le 18.^e siècle; puisque enfin jamais elle n'avait paru dans le Nouveau-Monde avant le 16.^e siècle.

Lorsqu'il est bien démontré que nous n'avons pas

été de tout temps sujets à la petite vérole, qu'il est fort évident, au contraire, que c'est une maladie contagieuse qui nous est venue d'autres continens, aurions-nous encore maintenant quelque raison de croire que nous naissons avec le *germe* de la petite vérole? Pensons-nous tenir ce *germe* de nos parens? Mais nous savons tous que nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. Or, nous savons bien que nos parens ont eu, pour la plupart, la petite vérole; ne se seraient-ils pas au moins, dans cette hypothèse, débarrassés de ce *germe*, avant de nous procréer? S'ils n'ont plus ce *germe*, comment pourraient-ils nous le transmettre? Le dogme de la prédestination a fait perpétuer la peste en Orient. La doctrine du *germe inné* perpétuerait de même la petite vérole parmi nous. Abandonnons cette idée fausse; elle n'a déjà coûté que trop de victimes à l'état, trop de larmes aux familles.

Nous fuyons la peste: certes, nous avons raison; mais fuyons aussi la petite vérole avec la même vitesse, car c'est une peste. Les médecins arabes ne la connurent pas sous une autre dénomination; et si, parmi nous, elle a pris le nom modeste de *petite vérole*, ce n'est tout simplement que pour la distinguer d'une autre peste qui n'est pas moins horrible, ni moins, peut-être, dévastatrice qu'elle. Mais, parce que la petite vérole ne moissonne pas à pleine faux, comme la peste, indistinctement dans tous les âges, nous en redoutons moins les approches. Daignons nous rappeler que la petite vérole se comporta en Amérique, la première fois qu'elle

y parut , précisément comme la peste : tous les âges , tous les sexes y périrent par milliers ; nous trouverons alors quelque parité entre ces deux fléaux.

Le public répète encore : *la petite vérole survient d'elle-même*. Non : c'est toujours un germe contagieux , assoupi quelque part , dans quelques meubles , dans quelques vêtemens , qui se réveille tout-à-coup avec ses funestes propriétés , lorsque des circonstances atmosphériques ou d'insalubrité particulière en favorisent le développement. Car , dans une grande ville , par exemple , ce germe peut-il jamais s'éteindre ? Pièces d'habillement , garnitures de lit , meubles , vêtemens de ceux qui ont servi , qui ont fréquenté des varioleux , tout cela n'est-il pas gardé , chargé de l'infection , avec la plus entière sécurité ? Les funérailles d'un varioleux se font publiquement ; la contagion traverse ainsi plusieurs rues , plusieurs quartiers et s'attache à tout ce qu'elle touche. Les promenades publiques ne présentent que trop souvent le hideux spectacle de convalescens couverts des croûtes de la petite vérole , au milieu d'une foule d'enfans qui ne l'ont pas eue , au milieu de nombre d'individus qui s'impreignent du germe fatal , le conservent , ou le communiquent immédiatement à d'autres. Mais , dût le germe de la petite vérole s'éteindre à la ville , la campagne va bientôt le lui rendre avec toute son activité. Une laitière rapporte au printemps , la petite vérole à la ville , qui l'avait emportée de la ville l'automne précédente. Un enfant en est infecté parmi nous , puis des milliers ; car nous sommes si entassés dans

nos domiciles , si voisins les uns des autres , si communicatifs , si curieux même ; nous nous prêtons si bien à la propagation de la contagion , qu'il n'est pas difficile de concevoir qu'il doit en être de la petite vérole parmi nous , comme de la peste parmi les Turcs , laquelle se reproduit quand les circonstances sont favorables , parce que les Turcs , non plus que nous , ne prennent pas la moindre précaution pour en détruire le germe dans les objets qui ont servi aux pestiférés.

S'il est évident que la petite vérole ne survient pas d'elle-même , qu'elle ne nous est pas naturelle , qu'il n'est pas nécessaire que nous l'ayons , comme on le répète aussi ; s'il est évident , au contraire , que c'est une maladie contagieuse , dont le germe nous est venu d'Orient ; que c'est une maladie qui se comporte à notre égard précisément comme la peste , qui nous vient des mêmes lieux et que nous ne nous sommes jamais avisés de nous croire nécessaire , puisque nous lui opposons les quarantaines pour nous en préserver ; nous croyons tout aussi évidemment raisonnable de nous préserver de la petite vérole , puisque la petite vérole est une peste qui ravage les empires plus sûrement , peut-être , que la peste elle-même , et qui ne nous est par conséquent pas plus nécessaire qu'elle. La différence n'est que dans le moyen préservatif. Or , ce moyen , c'est la Vaccine pour la petite vérole.

Ce n'est pas , cependant , que la Vaccine ait la propriété de détruire en nous le germe de la petite vérole ; car , comme nous l'avons déjà dit , nous ne

portons point ce germe en nous : il est hors de nous et nous vient toujours du dehors. La Vaccine est simplement à notre égard , ce qu'est la petite vérole elle-même ; une fois que nous l'avons eue , nous ne sommes pas sujets à la contracter de nouveau. Une fois que nous avons eu la Vaccine , nous ne pouvons plus avoir la petite vérole ; c'est du moins ce que nous avons appris de dix années consécutives d'une expérience attentive et soutenue , sur plus de seize cents individus.

Cependant , si nous avons préservé nos enfans de la petite vérole , par la Vaccine , ne croyons pas avoir tout fait pour rendre impuissant parmi nous le germe de cette affreuse maladie. Il nous reste encore à préserver l'adolescence , la virilité , la vieillesse même. On croit communément que la petite vérole est une maladie exclusive à l'enfance ; que , passé un certain âge , on en est exempt. Nous en appelons , sur cela , au témoignage du public , qui sait , tout aussi bien que nous , qu'on peut avoir la petite vérole dans l'âge même de la décrépitude. Une victime célèbre , qui appartient à la France , fera sans doute plus d'impression que des milliers d'autres plus obscures. Or , il n'est pas de Français de quarante à cinquante ans , qui ne sache que LOUIS XV , le Bien-aimé , est mort de la petite vérole , à l'âge de soixante-quatre ans. Mais nous devons ajouter que la petite vérole est le triste apanage de toutes les époques de la vie , qu'il n'est pas rare de la voir sur des sujets de 70 , de 80 , de 90 ans , et que si quelques privilégiés sont descendus au tombeau sans

l'avoir éprouvée , c'est qu'ils n'ont pas assez vécu pour payer comme nous, ce tribut onéreux. Ainsi, le seul moyen de nous débarrasser d'un fléau qui a tant fait de mal aux Sociétés, est de soumettre à l'inoculation de la Vaccine, sans distinction d'âges, tous les individus qui n'ont pas eu la petite vérole.

§ IV.

Depuis neuf ans révolus que nous pratiquons la Vaccine à Lyon, nous avons tenu des notes exactes de tous les individus que nous avons vaccinés, et, autant que possible, de tous les phénomènes, soit essentiels, soit étrangers, qui ont accompagné ou suivi la Vaccine. Ces notes, nous les avons consignées dans nos Tableaux, sous le titre d'*Observations*; et c'est de ces mêmes observations que nous allons déduire, dans ce paragraphe, toutes les réflexions que nous avons cru nécessaires à l'instruction du public. Ainsi, nos lecteurs pourront suivre ces réflexions avec nous, et les uns, se fortifier dans la bonne opinion qu'ils ont déjà du nouveau préservatif, et les autres, se détromper sur des bruits populaires qui auraient pu leur en imposer, et que nous réduirons avec eux à leur juste valeur.

1.^o La Vaccine a presque toujours été *suspendue* parmi nous, durant trois à quatre mois d'hiver, et souvent aussi pendant les chaleurs des mois de juillet et d'août. C'est un préjugé, laissé dans le public par les anciens inoculateurs de la petite vérole. Quant à la Vaccine, on peut et l'on doit la pratiquer

dans toutes les saisons ; parce que le règne de la petite vérole est de toutes les saisons , et qu'il n'y a pas le moindre danger à vacciner dans le plus grand froid de l'hiver , comme au milieu des plus fortes chaleurs de l'été. Nous en avons l'expérience.

2.^o La *fièvre* ne survient pas à tous les sujets vaccinés. Plus de la moitié de nos vaccinations se sont passées sans mouvement de fièvre sensible. Cette circonstance à eu lieu chez les enfans du premier âge , chez ceux sur-tout qui étaient à la mamelle. Au reste , jamais cette fièvre n'a été orageuse , même chez les plus âgés. Pas un n'a été réduit à garder le lit un seul quart d'heure : quelquefois , au lieu de fièvre ou agitation du pouls , on remarquait des bâillemens , un peu de soif , d'assoupissement , un peu d'humeur ; mais tout cela se dissipait , au plus tard , dans les vingt-quatre heures.

3.^o Nous avons rarement observé le *gonflement des glandes axillaires*. Sur près de quinze cents sujets vaccinés , vingt seulement en ont été affectés ; et plus de la moitié de ceux-ci étaient âgés de treize à cinquante ans. Cependant , ces glandes suppurèrent chez deux enfans ; mais il n'en résulta d'autres suites que celles d'un dépôt glandulaire fort simple , parfaitement guéri avant la chute des croûtes de la Vaccine. Un bouton de fausse vaccine produisit le même gonflement , chez un sujet âgé de cinquante ans.

4.^o Nous avons vu des *vomissemens* survenir chez trois sujets : au 8.^e jour de la vaccination , chez un enfant âgé de quatre ans ; au 4.^e , chez un autre

âgé d'un an , ainsi que chez une fille âgée de quatorze ans. Au reste , ces vomissemens ne se sont pas prolongés au-delà du temps nécessaire à quatre à cinq efforts successifs , et n'ont pas inspiré les craintes les plus légères , ni donné le moindre embarras.

5.^o Un enfant âgé de vingt-un mois , éprouva une courte *réten tion d'urine* , au 8.^e jour de la vaccination. Ce phénomène n'eut absolument rien d'inquiétant. L'immersion des pieds dans de l'eau tiède , provoqua bientôt la liberté des urines.

6.^o Jamais nous n'avons observé d'*éruption vaccinale* ailleurs qu'aux endroits des piqûres ; à moins que les enfans ne se fussent vaccinés eux-mêmes avec leurs ongles , ainsi que cela est arrivé , par exemple , au visage d'une petite fille. (*V. Obs. du Tabl. N.º 5*). D'ailleurs , ces secondes vaccinations ont toujours donné lieu à des boutons d'un diamètre moindre de moitié que les premiers ; la dessication en était aussi prompte et les croûtes en étaient aussitôt tombées.

7.^o Un certain nombre d'enfans ont éprouvé des *éruptions miliaires* , pendant ou après la Vaccine , à la face et sur-tout aux bras , aux avant-bras. Les unes étaient cristallines , les autres opaques et tuberculeuses. Chez un seul , l'éruption a paru de la grosseur de la tête d'une forte épingle ; et chaque bouton , entouré d'une aréole de la même couleur que l'aréole du bouton vaccin , contenait un fluide transparent (*V. Obs. du Tabl. N.º 8*). Mais cette matière , inoculée à un autre enfant , ne produisit aucun effet ; ce qui nous engage à conclure que

ces sortes d'éruptions ne sont pas de la même nature que la Vaccine ; d'ailleurs , le bouton n'en a pas tous les caractères. Il n'en résulte , au surplus , aucune indisposition remarquable. Les unes se dissipent par résolution , les autres donnent lieu à de très-petites écailles croûteuses , qui se détachent fort promptement.

8.^o S'il est hors de doute que la Vaccine préserve de la petite vérole , quand la contagion de la petite vérole n'a point encore fait subir de modification à notre harmonie vitale , et si la Vaccine et la petite vérole peuvent produire simultanément sur elle leur modification spécifique , sans se modifier réciproquement , comme nous l'avons vu dans le plus grand nombre des cas ; il est aussi une autre circonstance , qui , peut-être , n'est pas commune , dans laquelle la Vaccine manifeste la propriété de modifier tellement la petite vérole , lors même qu'elles se développent en même-temps l'une et l'autre , que la petite vérole suspend sa marche et avorte au milieu de ses effets ; ou si son développement n'est point dérangé par la Vaccine , les effets de ce développement sont tellement modifiés par elle , qu'ils se passent , pour ainsi dire , tout entiers dans la sphère d'activité locale de la Vaccine , et sont alors comme nuls relativement au reste de l'harmonie vitale. La base de ce raisonnement est toute entière dans l'observation , (*V. Obs. du Tabl. N.^o 3*). « Une mère de famille en était au 15.^e » jour d'une petite vérole confluente , etc. »

9.^o *L'éruption de la Vaccine* a été quelquefois

retardée ; ce qui a eu lieu , 1.^o lorsque nous avons employé du vaccin sec ; 2.^o lorsque les sujets vaccinés habitaient des logemens frais ; 3.^o lorsque la température atmosphérique n'était pas élevée ; 4.^o lorsque nous avons vacciné des convalescens , sur-tout de quelque maladie éruptive. Ainsi l'éruption de la Vaccine peut dépasser l'époque où elle se fait le plus ordinairement , sans que cette circonstance influe néanmoins , en aucune manière , sur la légitimité de la Vaccine. Nous n'avons cependant jamais vu ce retard dépasser le 7.^e jour de l'insertion.

10.^o La Vaccine ne préserve pas de la *fausse petite vérole* , (variolæ spuria. *Selle*). Nous avons eu lieu de l'observer un assez grand nombre de fois ; et tout individu qui a éprouvé cette éruption , peut contracter la vraie Vaccine. Cette insignifiante éruption en a souvent imposé à plusieurs parens , et les a fait indiscretement crier à la petite vérole. Au lieu de diffamer une méthode salubre , il aurait été bien plus raisonnable qu'ils eussent soumis leurs enfans à l'inspection des Médecins qui les avaient vaccinés. On peut assurer le public que ces Médecins ne sont point assez prévenus , pour se refuser à l'évidence , et qu'ils ne demandent qu'à s'éclairer et à éclairer ensuite le public lui-même. D'ailleurs , il y a toujours cette attention à faire , que la Vaccine peut être fausse , qu'alors elle n'est pas préservative , et qu'il ne suffit pas d'avoir été vacciné , mais qu'il faut avoir eu la Vaccine , pour se croire sûrement préservé de la petite vérole.

11.^o On vaccine quelquefois *infructueusement*.

Nous avons vu un assez grand nombre d'enfans résister à la première ou seconde vaccination, et contracter enfin la Vaccine, à la troisième. Nous ne pouvons pas dire que nous en ayons trouvé d'absolument réfractaires. Cependant, nous en avons vacciné jusqu'à trois fois, sans succès; et il nous a été impossible de décider les parens à une quatrième opération. Nous n'en comptons que six sur le nombre total de nos vaccinations; mais un de ceux-ci contracta une petite vérole très-discrète, après la seconde opération, (*V. Obs. du Tabl. N.º 7*). Or, la Vaccine n'ayant la propriété de préserver de la petite vérole que lorsqu'elle s'est développée avec toutes les conditions énoncées au § V, et qu'elle a parcouru toutes ses périodes jusqu'à la dessication; il est bien évident que lorsque ces conditions manquent, la petite vérole peut survenir, puisque le préservatif n'a pas produit son effet.

12.º Nous avons vacciné plusieurs *sujets incertains* d'avoir eu la petite vérole. La Vaccine, ou ne s'est pas développée, ou a paru fausse. Mais tous ceux que nous avons vaccinés par simple manière d'épreuve, et avec la certitude acquise qu'ils avaient eu la petite vérole, n'ont éprouvé, dès le jour même de l'insertion, que de très-petits boutons avec prurit, qui étaient ordinairement effacés au 4.^e ou 5.^e jour. Ces expériences nous portent à croire que l'épreuve de la Vaccine, si elle ne peut pas être rigoureusement placée au nombre des épreuves infaillibles, doit au moins être admise, dans les cas douteux, comme une forte présomption,

capable toutefois, si non de faire cesser, du moins de diminuer effectivement l'état de perplexité dans lequel vivent beaucoup de personnes, incertaines d'avoir eu la petite vérole.

13.^o Un bien petit nombre de nos vaccinés ont éprouvé, pendant ou immédiatement après la Vaccine, des *affections gastriques*, fébriles ou non fébriles, ainsi que des *affections vermineuses*. Ces indispositions n'ont jamais inspiré les craintes les plus légères; elles n'ont nullement influé sur la Vaccine, et les moyens qu'on leur a opposés n'ont jamais troublé la marche de cette dernière. Nous ne sommes pas même autorisés à les attribuer à l'influence de la Vaccine; et nous n'avons pu les considérer que comme des maladies familières à l'enfance et qui se développent dans toute autre circonstance. Ce qui nous détermine à porter ce jugement, c'est que le nombre de ces indispositions se borne à quatre ou cinq sur le nombre total de nos vaccinations.

14.^o Nous avons dû familièrement rencontrer des enfans affectés de la *teigne muqueuse*, (ce qu'on nomme populairement *rache*, à Lyon). La Vaccine l'a fait disparaître chez les uns; chez les autres, la teigne en a été sensiblement amendée, et à-peu-près la moitié n'en a éprouvé aucun résultat notable. Mais si la Vaccine n'a pas toujours influé d'une manière remarquable sur la teigne, il n'en a pas été de même de la teigne sur la Vaccine. Presque toujours, au 8.^e jour de la Vaccine, le vaccin tendait tellement à la purulence, que nous n'en pouvions
plus

plus faire usage. (*V. Obs. du Tabl. N.º 4*). Très-souvent aussi , à cette même époque , les boutons , entourés de phlicténes semblables à des brûlures , s'étendaient , suppuraient pendant plusieurs semaines ; et , dans ce cas , le plus ordinairement , la teigne disparaissait tout-à-fait. Il est donc avantageux de vacciner les enfans qui ont la teigne muqueuse.

15.º Les *ophtalmies aiguës ou chroniques* ; certaines *éruptions chroniques* au visage , chez des adultes , ont toujours été amendées par la Vaccine ; un certain nombre , totalement guéries. Quelques-unes n'en ont éprouvé aucun changement sensible. (*V. Obs. du Tabl. N.º 9 et autr.*)

16.º Une douzaine d'enfans , vaccinés durant le cours de la *coqueluche* , en ont tous éprouvé , à l'exception d'un seul , un amendement bien remarquable. Ainsi la coqueluche ne contr'indique pas la Vaccine.

17.º Nous avons toujours vacciné dans l'acte de la *dentition* ; et jamais nous n'avons remarqué que la Vaccine en eût dérangé le cours. Tout ce que nous pourrions alléguer serait en faveur de la Vaccine ; car plusieurs enfans en ont éprouvé du soulagement et une diminution visible de la rougeur des gencives.

18.º Nous vaccinâmes deux enfans qui avaient la *gale*. La Vaccine fut très-régulière. Mais ce qu'il y a de remarquable , c'est que du vaccin pris sur ces galeux , et inoculé à d'autres enfans , ne produisit que la Vaccine , sans mélange d'aucune autre

éruption. Depuis six ans que nous avons fait cette épreuve , les enfans ainsi vaccinés se portent très-bien , et n'ont éprouvé d'autre maladie cutanée que la rougeole. Il ne se fait donc point de combinaison des deux propriétés contagieuses ; toutefois , dans le cas dont il s'agit , il n'en peut résulter que la vaccine pure. Il en est de même du vaccin pris sur les teigneux ; jamais nous n'avons remarqué que la *teigne* se communiquât par l'effet de l'inoculation vaccinale.

19.^o La *Vaccine* préserve de la petite vérole d'une manière certaine. Cinq enfans qui avaient eu la vaccine , ont couché , mangé , joué avec des varioleux , à différentes époques de la petite vérole , sans avoir été affectés de la moindre manière , par cette dernière maladie (*V. Obs. du Tabl. N.^o 1.*) ; et dans la nombreuse épidémie de 1807 , les exemples de communication ont été bien plus multipliés encore , sans qu'il nous soit parvenu qu'un seul de nos vaccinés ait été atteint de la contagion. Des onze enfans vaccinés par M. *Martin* le jeune , en l'an IX , puis soumis , par contr'épreuve , à l'inoculation variolique , pas un n'a contracté la petite vérole. Nous pouvons assurer le public que depuis dix ans que nous vaccinons , jamais un seul de nos vaccinés ne nous a présenté un cas , même équivoque , de petite vérole. Si quelques bruits inconsidérés , qui grossissent d'ailleurs toujours les objets , ont paru de temps en temps contrarier ces vérités , il ne faut s'en prendre qu'à l'ignorance , qui aura confondu la *fausse petite vérole* (*variola spuria.*) avec la petite vérole légitime , ou à

un défaut de bonne foi qui n'aura pas ajouté que les sujets , quoique vaccinés , ou n'avaient pas eu la Vaccine , comme cela arrive quelquefois , ou avaient eu la fausse Vaccine , qui ne préserve pas de la petite vérole.

20.^o La Vaccine compte - t - elle des victimes ? Aucune , suivant nous. On trouvera cependant , à nos colonnes d'observations , des exemples qui sembleront infirmer cette réponse. Nous aurions pu taire ces exemples ; mais nous avons voulu que notre exposé ne manquât d'aucun des caractères de vérité , qui doivent tôt ou tard convaincre les moins crédules. Si nous les publions , c'est que nous avons pensé que le lecteur éclairé nous tiendrait compte de notre franchise, et se donnerait la peine de discuter avec nous, toutes les circonstances des cas particuliers.

Trois sujets ont succombé dans l'acte même de la Vaccine. Le premier est une petite demoiselle de huit ans et demi. (*V. Obs. du Tabl. N.^o 2.*) Elle mourut le 9.^e jour de l'insertion vaccinale , couverte d'une éruption variolique , mêlée de pétéchies. On voit bien ici , que c'est le cas d'une petite vérole ataxique , très-intense (*maligne*) , et que la Vaccine n'a eu aucune part à cette perte ; elle était d'ailleurs dans sa plus grande simplicité et très-régulière. Le second est un enfant de trente-deux mois , qui mourut également le 9.^e jour de la Vaccine , d'une petite vérole confluente et adynamique (*putride*). La Vaccine n'avait cessé jusque-là d'être simple et régulière. Quant au troisième, c'était

un pauvre petit garçon de quatre ans, affecté de la coqueluche et de la dyssenterie depuis cinq mois, ressemblant à un véritable squelette, et offert par ses parens à l'épreuve de la vaccine, comme à une dernière ressource, dans un état désespéré. La Vaccine produisit cependant tout son effet, et de la manière la plus simple ; mais le 11.^e jour, il mourut, comme subitement, d'une hémorragie pulmonaire. Dans ces trois circonstances, tout ce qu'on pourrait légitimement nous reprocher, ce serait d'avoir imprudemment compromis les intérêts de la Vaccine, mais non, certes, la vie des enfans.

Nous ne chercherons pas à justifier la Vaccine de la mort de trois autres individus, pèris, l'un six ans, un autre neuf mois, et un troisième six mois après avoir été vaccinés ; parce que le premier (*V. Obs. du Tabl. N.º 1*) qui appartenait à un père et à une mère scrophuleux, est mort dans le dernier degré du rachitisme et des scrophules, comme cela est assez ordinaire ; que le second a succombé à une dyssenterie putride, (*V. Obs. du Tabl. N.º 1*) et le troisième à une dentition très-laborieuse, qui avait été extrêmement négligée. (*V. Obs. du Tabl. N.º 8.*) Il s'y joignit une fièvre catarrhale ataxique, qui l'emporta au printemps de 1808. On conçoit bien que ces trois dernières observations n'ont aucun rapport avec la Vaccine et qu'il serait même ridicule de l'accuser de ces pertes, dont les causes étaient assez puissantes par elles-mêmes. D'ailleurs, la Vaccine n'a pas la propriété de préserver de la mort.

§ V.

INSTRUCTION en faveur des personnes qui n'ont pas encore vacciné.

Après neuf ans révolus que la pratique de la Vaccine est établie parmi nous, il semble qu'une instruction sur cette matière soit inutile et même triviale. C'a été notre première pensée; mais lorsque nous avons jeté un coup d'œil sur le Tableau général des vaccinations pratiquées en France, pendant les années 1806 et 1807, et que nous avons comparé les états des vaccinations du département du Rhône avec ceux de beaucoup d'autres départemens de l'Empire, nous avons eu lieu d'être bien surpris de ne pouvoir nous placer que dans la troisième classe, et peut-être même, avec assez de justice, dans la dernière. Comment, en effet, notre département supporterait-il quelque comparaison, quand l'état des vaccinations qui lui est particulier, n'en fait monter le nombre qu'à 2420; tandis que celui des Bouches-du-Rhône porte ce même nombre à 10000, celui de l'Ourthe à 10418, celui du Bas-Rhin à 10471, celui de la Roër à 10593, celui du Nord à 19763, celui de la Meurthe à 22465, etc. Nous croyons donc cette instruction nécessaire à notre département, et nous la publions, moins sans doute pour éclairer les gens de l'art, que pour familiariser avec la nouvelle inoculation, toutes personnes charitables qui ne croiraient pas au-dessous de leur zèle de la pratiquer à la

ville ou à la campagne, sur les enfans des familles indigentes. Car l'énorme différence qu'on remarque dans les succès obtenus, entre le département du Rhône et les départemens que nous venons de citer, tient probablement plus à l'ignorance dans laquelle on est encore sur le préservatif, et à la négligence avec laquelle il est administré au peuple, qu'à la différence de population.

De la VACCINE.

La Vaccine consiste, du 3.^e au 9.^e jour de l'insertion, en un ou plusieurs boutons blanchâtres, aplatis, déprimés à leur centre, entourés d'une aréole ou disque rouge plus ou moins étendu. Ces boutons sèchent ensuite et se convertissent en une croûte brune qui tombe du 25.^e au 30.^e jour. Il en résulte une cicatrice à la peau, semblable à une marque de petite vérole. Cette petite maladie peut être accompagnée de quelques mal-aises et d'un peu de fièvre, du 7.^e au 11.^e jour. Tel est le caractère de la vraie Vaccine, de celle qui préserve de la petite vérole.

Mais il est une fausse Vaccine, que nous n'avons vue d'ailleurs que bien rarement. Celle-ci ne préserve pas de la petite vérole. Elle consiste en un ou plusieurs boutons qui paraissent le jour ou le lendemain de l'insertion. Ce n'est d'abord qu'une rougeur étendue, qui s'élève ensuite en pointe vers son milieu, et forme un bouton bientôt purulent, et dont tout le travail n'a pas la moitié de la durée de la vraie Vaccine. La chute des croûtes ne laisse point de cicatrices.

Marche de la vraie VACCINE.

Le premier et le second jour de l'insertion , il ne paraît que la trace de la piqure.

Du 3.^e au 4.^e , on voit un peu de rougeur , saillante au toucher , qui a environ une ligne de diamètre.

Le 5.^e , la rougeur a deux lignes de diamètre. Le 6.^e , deux lignes et un quart , et un peu plus d'intensité. Le 7.^e , trois lignes de diamètre ; le milieu commence à pâlir , et le centre , c'est-à-dire , le lieu même de la piqure , se déprime , comme si l'on y eût enfoncé la tête d'une petite épingle.

Le 8.^e , le bouton a deux lignes de diamètre ; mais il commence à être entouré d'un cercle rose qui en étend les dimensions , de manière que le tout a près de quatre lignes de diamètre. Le bouton s'élève en bourrelet argenté autour de la dépression , qui en paraît d'autant plus profonde.

Le 9.^e , le bouton a trois lignes et demie de diamètre. Le cercle rose prend une couleur plus foncée ; il s'étend , et le tout présente une circonférence de six lignes et demie de diamètre. Ce cercle est ce qu'on nomme *aréole*.

Le 10.^e , le bouton proprement dit est réduit à trois lignes de diamètre. Un cercle , d'un rouge intense et de peu d'étendue , le cerne immédiatement ; mais , et ce cercle , et l'aréole qui est d'un rouge plus pâle , et le bouton lui-même , présentent ensemble plus d'un pouce de diamètre. Alors commence à la dépression , une très-petite croûte.

Le 11.^e, tout l'ensemble offre un pouce et demi de diamètre ; la rougeur de l'aréole est dans sa plus grande intensité : il y a gonflement et dureté. La partie blanchâtre du bouton a près de cinq lignes de diamètre. La croûte fait des progrès du centre à la circonférence.

C'est du 7.^e au 11.^e jour, à quelques exceptions près, que le sujet vacciné éprouve des mal-aises, des bâillemens, un peu de fièvre, qui peut durer depuis un jour jusqu'à trois. Il y a pesanteur aux bras et démangeaison ; ce dernier phénomène se fait sentir quelquefois dès le début de l'éruption.

Le 12.^e jour, la rougeur et l'étendue de l'aréole ont beaucoup diminué. Le bouton devient grisâtre. Le 13.^e, le tout est réduit à sept lignes de diamètre. La couleur grisâtre augmente jusqu'au 16.^e Le 17.^e, la croûte est complète, d'un brun varié, dure ; elle est entourée d'un cercle étroit, d'un rouge brun. Le 18.^e, cette croûte est également brune dans toute son étendue ; le cercle qui l'entoure a une teinte rose. Le 24.^e, la croûte est d'un brun noirâtre, réduite à trois lignes de diamètre ; le cercle rouge a disparu.

Depuis lors et jusqu'au 30.^e, la croûte tombe et laisse après elle une tache à la peau, rougeâtre, un peu déprimée, d'environ quatre lignes de diamètre. Cette couleur s'efface ; mais il reste toujours une légère dépression blanche, semblable à une marque de petite vérole, dépression que nous voyons encore aujourd'hui, sur des sujets vaccinés depuis neuf ans.

Quand il y a plusieurs boutons trop voisins les uns des autres , leurs aréoles se confondent et ne forment qu'une seule et même plaque , qui , dès-lors , paraît très-étendue.

Marche de la fausse VACCINE.

Le premier jour de l'insertion ou le lendemain, il paraît aux endroits des piqûres, une petite saillie rouge , qui s'aplatit en s'étendant. Dès le même jour, on voit une aréole d'une couleur faible.

Le 3.^e jour, la saillie s'élève en pointe dans le milieu , et s'étend irrégulièrement par ses bords.

Le 4.^e et le 5.^e, le centre du bouton est fort éminent ; il offre un aspect jaunâtre. Si l'on ouvre ce bouton, il se vide entièrement, et pour ainsi dire , tout d'un coup.

Le 7.^e ou 8.^e jour, la croûte est complètement formée; elle est petite, d'un brun jaune. Elle tombe assez promptement, et ne laisse point de dépression à la peau.

Du VACCIN.

Le Vaccin est la matière visqueuse et transparente comme du blanc d'œuf, qui est contenue dans les boutons de la vraie Vaccine.

On peut prendre le Vaccin depuis le 5.^e jour jusqu'au 10.^e inclusivement. La matière est alors sûre. Plutôt, on n'en trouve pas assez ; plus tard, il est trop abondant, aqueux ou purulent; et dans cet état, souvent il manque son effet. Le plus

ordinairement cependant, on fera bien de le prendre le 7.^e, 8.^e et 9.^e jour.

La manière de prendre le Vaccin est fort simple. On pique le bourrelet du bouton vaccin, avec la pointe d'une lancette, obliquement, légèrement et dans différens points de sa surface. On voit alors sourdre le Vaccin par gouttelette, à chaque piqûre. On charge la pointe de la lancette d'une de ces gouttelettes, et l'on vaccine.

De la manière de vacciner.

Vacciner, c'est insérer le Vaccin. Cette petite opération consiste à faire avec la pointe d'une lancette, chargée de Vaccin, une piqûre oblique entre l'épiderme et la peau, et si peu profonde, qu'il n'en sorte pas même une goutte de sang, s'il est possible. Avant de retirer la lancette, on appuie sur la piqûre avec le doigt, comme pour essuyer l'instrument. On peut se servir d'une aiguille à coudre, d'une épingle en or ou de tout autre instrument bien affilé vers sa pointe ; mais la lancette est encore celui qui est le plus commode, et qui cause le moins de douleur. On doit la préférer.

On vaccine ordinairement aux deux bras, en dehors, et un peu plus haut que le milieu de leur étendue, à quelques travers de doigts au-dessous de la saillie de l'épaule. Une piqûre suffirait cependant ; mais comme on risquerait de lui voir manquer son effet, il vaut mieux en pratiquer deux ou trois à chaque bras, à un pouce et demi de distance

les unes des autres. On se ménage d'ailleurs, par là, une plus grande abondance de Vaccin.

On doit vacciner de bras à bras; cette manière manque rarement de produire la Vaccine. Elle consiste à prendre du Vaccin liquide, dans un bouton qu'on vient de piquer, et à l'insérer immédiatement à l'individu qu'on veut vacciner.

On n'a pas toujours des sujets à vacciner, surtout l'hiver; on est donc obligé de conserver du Vaccin. La manière que nous avons constamment employée est la suivante : Nous prenons deux petites plaques de verre, nous les essuyons bien; nous piquons un ou plusieurs boutons vaccins, et nous appliquons à diverses reprises et alternativement, les deux plaques sur ces boutons; elles se chargent ainsi du Vaccin. Nous le laissons sécher pendant quelques minutes; nous appliquons l'une contre l'autre les deux plaques de verre, et nous avons soin d'en sceller les bords réunis, avec de la cire à cacheter. Ou bien nous chargeons de Vaccin, une lancette d'ivoire que nous tenons ensuite dans un étui d'ébène, avec lequel la lancette se ferme à vis. Nous avons conservé, de l'une et de l'autre de ces deux manières, du Vaccin, pendant quatre et six mois, lequel a reproduit la Vaccine au bout de ce terme.

Quand on doit se servir du Vaccin ainsi desséché, il faut desceller les plaques, en brisant la cire, qui se détache d'ailleurs facilement en éclats. On plonge une lancette dans de l'eau fraîche; on en laisse tomber une goutte sur l'une des plaques,

on délaie bien le Vaccin avec la pointe de la lancette à plat; on en fait autant sur l'autre plaque, avec la première goutte chargée de Vaccin; enfin quand, par ce procédé, on a obtenu une matière d'une consistance huileuse, bien homogène, on en charge la pointe de la lancette, et l'on vaccine. Il faut, à chaque piqure qu'on fait, prendre toutes les précautions possibles pour que le Vaccin ne soit ni trop sec, ni trop liquide. On se comporte de même quand il s'agit de la lancette d'ivoire. Cette opération est beaucoup plus longue et plus incertaine, que lorsqu'on vaccine de bras à bras; aussi ne doit-on en faire usage que lorsqu'on ne peut pas vacciner de l'autre manière.

Nous pensons que cette instruction peut suffire pour le manuel opératoire, et pour faire distinguer la vraie Vaccine de la fausse; et, en effet, c'est à ces deux points que se borne toute la science du Vaccinateur. Au reste, nos domiciles sont ouverts les *lundi* et *jeudi* de chaque semaine aux enfans des pauvres, ainsi qu'à toutes personnes bienfaisantes qui désireraient nous voir opérer nous-mêmes. Là, elles pourront, si elles le croient nécessaire, s'exercer à cette pratique, qui n'exige que l'adresse la plus commune et le courage le plus ordinaire.

Quant à ce qui regarde la Vaccine sous le rapport de toutes autres considérations, nous invitons à lire au § IV, les inductions que nous y avons tirées de notre pratique particulière. On fera bien de lire aussi les colonnes des *Observations* des neuf *Tableaux* qui suivent. On peut compter sur

ces observations ; nous les avons rapportées avec toute la franchise de la vérité , et libres de toute préoccupation et de tout préjugé.

Notre intention , en publiant ces Tableaux , les mêmes que nous avons transmis au Gouvernement , a été de rendre le public comme le témoin de nos travaux , et de lui laisser ensuite la liberté de juger par lui-même des bienfaits de la nouvelle inoculation. D'ailleurs , notre intérêt en tout cela a dû et doit paraître toujours le même : l'adoption d'une méthode aussi avantageuse à nos semblables , et l'honorable satisfaction d'avoir contribué par nos efforts , à la propager parmi nos concitoyens , et sur-tout de la répandre chaque jour , parmi la précieuse classe ouvrière de la ville de Lyon , assez célèbre par ses disgraces , mais , certes , digne du plus grand intérêt par son infatigable industrie , la sagesse de ses institutions , la douce égalité de ses mœurs , et la bonne intelligence qui règne entre tous les Membres qui la composent.

AN IX. TABLEAU, N.º 1.

MALADIES R É G N A N T E S.	A G E des individus vaccinés depuis le 13 germinal jusqu'au 4 complémentaire.	Nombre des individus	
		mâles.	femell.
PRINTEMPS. = La <i>Petite vérole</i> qui régnait depuis l'hiver dernier , a fait des progrès rapides dans le printemps ; la contagion semblait devenir plus active à mesure que les chaleurs se développaient. Généralement confluente , elle a paru enlever le neuvième des malades ; et ceux dont elle a respecté la vie , ont du moins été le plus souvent défigurés. Cette maladie s'est fréquemment compliquée avec la fièvre catarrhale gastrique. = On voyait en même temps la <i>fièvre catarrhale gastrique</i> avec affection plus ou moins grave des poumons , un très-grand nombre de <i>coqueluches</i> , des <i>fièvres tierces gastriques</i> , quelques <i>rougeoles</i> , quelques <i>éruptions scarlatines</i> et un petit nombre d'<i>éruptions cristallines</i> (fausse petite vérole) chez les enfans. ÉTÉ. = Accompagnée de la <i>fièvre catarrhale ataxique</i> , la <i>petite vérole</i> est devenue très-meurtrière ; les malades périssaient , couverts de pétéchies , le 5.^e , le 7.^e ou le 9.^e jour. S'ils parvenaient à la dessication , ils étaient enlevés par les suites d'une diarrhée colliquative ou de nombreux dépôts à la surface du corps. D'ailleurs , quelque bénigne qu'ait été cette maladie , elle a presque toujours laissé des cicatrices profondes sur le visage. = On remarquait dans le même temps des <i>fièvres ataxiques</i> , <i>rémittentes</i> ou <i>intermittentes</i> , de nombreuses <i>éruptions cristallines</i> , des <i>coqueluches</i> , et quelques <i>fièvres scarlatines</i> avec maux de gorge gangréneux.	Depuis la naissance jusqu'à l'âge de deux ans.	29	30
	Depuis deux ans jusqu'à cinq.	46	46
	Depuis cinq jusqu'à sept.	7	19
	Depuis sept jusqu'à quinze.	17	11
	Depuis quinze jusqu'à vingt-un.	0	7
	Depuis vingt-un et au-dessus.	3	4
	Totaux partiels.	102	117
	Total général.	219	

OBSERVATIONS.

Le premier individu vacciné gratuitement fut l'enfant d'un invalide , âgé d'un an .

Chez deux frères , l'un âgé de trois ans , l'autre de neuf mois , et dont la peau était extrêmement fine et belle , on voyait aux aréoles , des pulsations sensibles , isochrones au mouvement du poulx.

Sept enfans de différens âges , ont été vaccinés ayant la coqueluche ; la vaccine a suivi sa marche régulière , et toujours il y a eu un amendement notable dans la première maladie. Une petite fille , âgée de sept ans , est morte huit mois après la vaccine , d'une fièvre hectique , suite d'une coqueluche prolongée ; elle avait d'ailleurs la poitrine mal conformée.

Sept enfans de différens âges , ont éprouvé du gonflement aux glandes axillaires. Chez deux seulement elles ont suppuré. L'un de ceux-ci eut pour ainsi dire tout le système lymphatique malade ; effet qui suivit une fièvre de trois jours qui avait paru au 7.º de la vaccination. Cet enfant portait , au reste , une peau très blanche et des cheveux roux.

Deux enfans ont eu la fausse petite vérole un ou deux mois après la vaccine.

Un petit garçon de vingt-un mois , éprouva une légère rétention d'urine au 8.º jour de la vaccination.

Deux enfans qui avaient la tête couverte des croûtes de la teigne muqueuse (ce qu'on nomme populairement *râche*, à Lyon) , en ont été délivrés quinze jours après la vaccination. Une petite fille , vaccinée à six ans , est morte six ans après , dans un état de rachitisme universel et couverte d'ulcérations scrophuleuses ; elle provenait d'ailleurs de parens scrophuleux.

Une fille , âgée de cinq ans , est morte neuf mois après la vaccination , d'une dysenterie putride. Elle avait résisté deux ans auparavant à l'inoculation de la petite vérole , ayant été saisie au 3.º de l'insertion , de la fièvre scarlatine avec mal de gorge gangréneux.

Cinq enfans de différens âges , qui avaient eu la vraie vaccine , ont ensuite joué , mangé , couché avec des varioleux , à diverses époques de la petite vérole , sans éprouver aucun effet de cette communication.

MALADIES R É G N A N T E S.	A G E des Individus vaccinés depuis le 2 vendémiaire jusqu'au 5 complémentaire.	Nombre des Individus	
		mâles.	femell.
AUTOMNE. = La <i>petite vérole</i>, si meurtrière durant l'été dernier, s'était singulièrement adoucie. Elle a régné pendant toute l'automne ; et sa bénignité augmentait à mesure qu'on approchait de l'hiver. Elle a même totalement disparu en ventose. = Il y avait en même temps des <i>fièvres catarrhales ataxiques</i>, des <i>intermittentes</i> du même caractère, des <i>tierces gastriques-pituiteuses</i>, des <i>quotidiennes</i> et des <i>quartes</i>. = La <i>coqueluche</i> n'avait pas cessé de régner. On voyait quelques <i>scarlatines</i> ; des <i>rhumes de poitrine</i>, des <i>corysas</i> dont la terminaison était facile et prompte. On remarquait aussi un petit nombre de <i>dyssenteries</i>. HIVER. = On a vu dans cette saison la <i>fièvre catarrhale</i> régner sous toutes ses formes ; la poitrine était spécialement affectée d'une manière assez vive. PRINTEMPS. = L'épidémie <i>variolique</i>, qui n'était que suspendue, prend de l'activité vers le milieu de la saison. = Les <i>affections catarrhales</i> continuaient de régner. On voyait un certain nombre d'<i>hydrothorax</i>, d'<i>anasarques</i>, d'<i>ascites</i>, de <i>phthisies pituiteuses</i>. = Les <i>fièvres scarlatines</i> étaient assez communes. Il y avait peu de <i>fièvres intermittentes</i>. ÉTÉ. = La <i>petite vérole</i> était presque aussi meurtrière qu'en l'an IX. = Il régnait en même-temps des <i>fièvres intermittentes gastriques-bilieuses</i> ; la presque île Perrache, sur-tout, en était infestée. On remarquait aussi un nombre assez considérable de <i>diarrhées bilieuses</i> et quelques <i>dyssenteries</i> du même caractère.	Depuis la naissance jusqu'à l'âge de deux ans.	6	10
	Depuis deux ans. jusqu'à cinq.	22	20
	Depuis cinq jusqu'à sept.	5	2
	Depuis sept jusqu'à quinze.	2	5
	Depuis quinze jusqu'à vingt-un.	2	5
	Depuis vingt-un et au-dessus.	8	6
	Totaux partiels.	45	48
	Total général.	93	

OBSERVATIONS.

La pratique de la vaccine a été suspendue durant quatre mois , c'est-à-dire depuis le premier *nivôse* jusqu'au deux *floréal*.

Nous vaccinâmes une petite demoiselle de huit ans et demi , laquelle n'avait cessé de communiquer avec son frère , ayant alors la petite vérole. Le 7.^e jour de l'insertion (les boutons de vaccine étant très-réguliers , mais sans aréoles) , elle éprouva des vomissemens ; le 8.^e , des convulsions ; le 9.^e , une éruption de petite vérole , accompagnée de pétéchies , et le même jour , elle mourut.

Nous vaccinâmes également un petit garçon de quatre ans , qui avait la coqueluche et la dysenterie depuis cinq mois , et qui était , au reste , dans un état de maigreur extrême. La vaccine fut régulière ; mais il mourut , comme subitement , le 11.^e jour , d'une hémorragie pulmonaire.

Un enfant de quatre ans éprouva au 8.^e jour de la vaccination des vomissemens et de la fièvre.

Un seul enfant a éprouvé du gonflement aux glandes axillaires.

Un officier de cavalerie , âgé de trente-neuf ans , vacciné à deux reprises différentes , n'a point eu de boutons. Seulement au 8.^e jour de chaque vaccination , il a éprouvé un mouvement de fièvre sensible et des douleurs dans les bras. Il n'était pas certain d'ailleurs qu'il n'eût pas eu la petite vérole.

Deux enfans , ayant actuellement , l'un la teigne muqueuse , l'autre la rougeole , ont eu la vaccine régulièrement.

Deux sujets ont résisté à trois vaccinations successives.

Le nombre total de nos vaccinations ne s'élève cette année qu'à 93. Or , il est à remarquer que cette circonstance coïncide avec la publication d'une lettre contre la vaccine , dans le n.^o 1711 de la *Clef du cabinet des Souverains* , par un professeur à l'école de médecine de Paris. Cette lettre alarma un certain nombre de pères de famille qui avaient soumis leurs enfans à la pratique de la vaccine et en retint beaucoup d'autres.

MALADIES R É G N A N T E S.	Â G E des Individus vaccinés depuis le 5 vendémiaire jusqu'au 5 complémentaire.	Nombre des Individus	
		mâles.	femell.
ÀUTOMNE. — La <i>petite vérole</i> était très-meurtrière en vendémiaire surtout ; elle se compliquait avec la <i>fièvre rémittente gastrique pituiteuse</i>. Généralement confluente, elle s'accompagnait d'un prurit insupportable. — Les <i>affections catarrhales</i> régnaient en même temps. — On remarquait un certain nombre de <i>fièvres intermittentes</i>, <i>quotidiennes</i>, <i>tierces</i>, <i>quartes</i> ; lequinquina ne les guérissait pas toutes. — Il y avait quelques <i>diarrhées</i>, quelques <i>colera-morbus</i>. HIVER. — La <i>petite vérole</i> avait tellement perdu de sa férocité, qu'on n'entendait presque plus parler de morts. A cette maladie a succédé une épidémie de <i>rougeole</i>, qui se compliquait souvent avec diverses <i>affections catarrhales</i> ; car il régnait en même temps des <i>fièvres catarrhales</i> sous toutes les formes, néanmoins, le plus souvent simples et bénignes. PRINTEMPS. — Les <i>affections catarrhales</i> et la <i>rougeole</i> continuaient de régner. — On voyait encore des <i>petites véroles</i> ; elles parurent plus nombreuses en prairial. — Les <i>fièvres intermittentes</i> étaient rares. — Il y avait un grand nombre d'<i>ophtalmies</i> et quelques <i>angines</i>. — On remarquait aussi quelques <i>fièvres scarlatines</i> extrêmement bénignes. ÉTÉ. — La <i>petite vérole</i> régnait toujours. Elle redevint meurtrière vers la fin de la saison. — La <i>rougeole</i> avait totalement disparu. — La <i>fièvre scarlatine</i> bénigne lui succéda. — En général, les maladies étaient rares. On remarquait seulement quelques <i>fièvres gastriques-bilieuses</i>, <i>rémittentes</i> ou <i>intermittentes</i>.	Depuis la naissance jusqu'à l'âge de deux ans.	25	26
	Depuis deux ans jusqu'à cinq.	26	38
	Depuis cinq jusqu'à sept.	12	8
	Depuis sept jusqu'à quinze.	10	12
	Depuis quinze jusqu'à vingt-un.	1	4
	Depuis vingt-un et au-dessus.	4	5
	Totaux partiels.	76	91
	Total général.	167	

OBSERVATIONS.

On compte parmi les enfans vaccinés , une petite fille sourde-muette de naissance , âgée de six ans , de l'*Institution des sourdes-muettes* de M.^e Royet , et un enfant mâle , vacciné le 3.^e jour de sa naissance avec succès.

Une petite fille de trois ans , affectée de la gale et du carreau , a eu une vaccine régulière.

Une mère de famille en était au 15.^e jour d'une petite vérole confluente. On vaccine alors six de ses enfans et un de ses domestiques ; et l'on ne peut interrompre aucune des communications accoutumées. Au 3.^e jour des piqûres , une de ses filles , âgée de quatorze ans , éprouve des vomissemens ; et la vaccine suit sa marche naturelle sans autre accident. Une seconde de douze ans , subit une petite vérole bénigne ; les pustules varioliques sont nombreuses autour des boutons vaccins , mais ces pustules durcissent et sèchent sans avoir parcouru les phases ordinaires de la petite vérole. Une troisième , âgée de sept ans , a une petite vérole confluente , mais dont les pustules sont dures et sèches au 8.^e jour de l'éruption. Deux autres enfans ont une petite vérole très-discrète , et sur-tout beaucoup de pustules varioliques aux environs des boutons vaccins. Enfin les deux derniers éprouvent une petite vérole bénigne , sans phénomènes remarquables. Au reste , chez tous les sept , la vaccine a suivi sa marche régulière.

On vaccine un enfant qui avait la gale. Du vaccin recueilli dans les pustules , et inoculé à deux petites filles , n'a produit que la vaccine , sans mélange d'aucune autre éruption. Ces deux dernières ont continué depuis à se bien porter.

Un enfant de trente-deux mois est mort de la petite vérole , le 9.^e jour de la vaccination.

Trois sujets seulement ont éprouvé du gonflement aux glandes axillaires ; l'un était âgé de quatorze ans , l'autre de dix-sept et le troisième dans la première enfance.

MALADIES R É G N A N T E S.	AGE des Individus vaccinés depuis le 5 vendémiaire jusqu'au 30 fructidor.	Nombre des Individus.	
		mâles.	femell.
AUTOMNE. = La <i>petite vérole</i> continuait de régner, mais d'une manière bénigne. = En vendémiaire, on a vu régner ensemble les <i>fièvres rémittentes gastriques-bilieuses</i> et <i>pituiteuses</i>. A cette époque, les morts étaient fréquentes. = Le reste de l'automne s'est passé en maladies peu graves. On remarquait seulement des <i>fièvres scarlatines</i> et quelques <i>affections catarrhales</i> bénignes. HIVER. = Il y avait peu de maladies. La <i>petite vérole</i> régnait toujours. = On observait des <i>affections catarrhales</i> bénignes, et sur-tout un grand nombre d'<i>ophtalmies</i>. PRINTEMPS. = Les <i>affections catarrhales</i> ont revêtu un certain caractère de gravité. = Les <i>petites véroles</i> sont devenues plus nombreuses. = La mortalité a été assez considérable en floréal. ÉTÉ. = Les maladies ont paru fort nombreuses en thermidor; circonstance qui coïncidait avec la fréquence des pluies. Il y avait des <i>fièvres tierces</i> et <i>quartes gastriques-bilieuses</i>; quelques-unes accompagnées de symptômes graves, sur-tout dans la presqu'île Perrache et les quartiers circonvoisins. = La <i>petite vérole</i> continuait de régner. = On observait en même temps un très-grand nombre d'<i>embarras gastriques bilieux</i>, sans fièvre; des <i>diarrhées</i>, des <i>dysenteries bénignes</i>. = Généralement de fortes <i>œdématis</i> aux membres inférieurs accompagnaient les convalescences.	Depuis la naissance jusqu'à l'âge de deux ans.	22	32
	Depuis deux ans jusqu'à cinq.	38	27
	Depuis cinq jusqu'à sept.	6	9
	Depuis sept jusqu'à quinze.	2	14
	Depuis quinze jusqu'à vingt-un.	2	4
	Depuis vingt-un et au-dessus.	5	9
Totaux partiels.		73	95
Total général.		168	

OBSERVATIONS.

Nous vaccinâmes une petite fille , âgée de quatre ans et demi , qui venait d'éprouver la fièvre scarlatine. L'éruption vaccinale fut retardée de cinq jours.

Une remarque générale , qui appartient d'ailleurs à toutes les années , c'est que le vaccin des enfans actuellement affectés de la teigne muqueuse (*râche*) , nous a paru avoir perdu , au 8.^e jour , toute propriété contagieuse. Il était dès-lors trouble et purulent. Le plus souvent aussi , après cette époque , les pustules se convertissaient en croûtes jaunâtres , de la même couleur que celle de la teigne , suppuraient quelquefois quinze jours ou plus et s'accompagnaient dans leurs environs de phlicènes semblables à celles d'une brûlure. Ainsi , nous étions obligés , pour tirer parti du vaccin , de le recueillir sur ces espèces de sujets , avant l'époque de sa dégénérescence purulente.

Nous vaccinâmes un jeune homme de seize ans , qui avait eu la petite vérole ; il n'en résulta aucune éruption. Au 7.^e jour cependant , il y eut fièvre et douleur de tête. Deux enfans de l'un de nous , qui étaient dans le même cas , furent aussi vaccinés par manière d'épreuve. Il n'en résulta d'autre effet que de très-petits boutons avec prurit , qui parurent immédiatement après l'insertion. Quatre jours après , ces mêmes boutons étaient totalement effacés.

Du vaccin conservé pendant quatre mois d'hiver , entre deux plaques de verre scellées avec de la cire à cacheter , a reproduit au printemps une vaccine régulière.

L'un de nous s'étant piqué par mégarde à un doigt , avec une lancette chargée de vaccin , éprouva un bouton faux , lequel déterminait toutefois le gonflement des glandes axillaires , du côté piqué.

Trois sujets , dont un petit garçon de deux ans et deux filles , l'une de quinze et l'autre de trente-deux , ont éprouvé du gonflement aux glandes axillaires.

Comme les papiers publics laissaient entrevoir alors que la vaccine pourrait bien préserver de la peste , que même quelques tentatives paraissaient être favorables à cette opinion ; nous vaccinâmes une dame âgée de vingt-cinq ans , d'après les instances les plus pressantes de sa part , pour la préserver , comme elle le croyait , de cet épouvantable fléau.

MALADIES R É G N A N T E S.	A G E des Individus vaccinés depuis le 1er. vendém. an 13 jusqu'au 2 frimaire an 14.	Nombre des Individus	
		mâles.	femell.
L'an 13 a été une des années les plus saines qu'on puisse éprouver à Lyon ; on n'a remarqué qu'un bien petit nombre de maladies. Il n'y a point eu d'épidémie. = On n'a plus entendu parler de la <i>petite vérole</i>. Cependant elle paraissait encore dans quelques villages voisins de Lyon. AUTOMNE. = Elle s'est passée avec les <i>affections catarrhales</i> ordinaires. HIVER. = Il a peu différé de l'automne ; on a observé un petit nombre d'<i>affections catarrhales graves</i>. PRINTEMPS. = Il n'a presque donné lieu qu'à des indispositions. ÉTÉ. = Les maladies ont été fort rares ; mais elles ont eu tout le caractère des affections de l'automne , la saison ayant été humide , froide et extrêmement inconstante. L'AUTOMNE de l'an 14 donna ensuite naissance à un très-grand nombre d'<i>affections catarrhales</i>. Ce fut en frimaire que commença cette <i>épidémie catarrhale</i> , qui a d'ailleurs régné dans toute la France durant l'hiver de 1806. = Les <i>fièvres intermittentes</i> étaient communes ; elles avaient de la tendance à se convertir en <i>ataxiques</i> , et opposaient une résistance remarquable à l'action du quinquina.	Depuis la naissance jusqu'à l'âge de deux ans.	34	31
	Depuis deux ans jusqu'à cinq.	57	50
	Depuis cinq jusqu'à sept.	12	16
	Depuis sept jusqu'à quinze.	19	18
	Depuis quinze jusqu'à vingt-un.	5	0
	Depuis vingt-un et au-dessus.	2	0
	Totaux partiels.	127	115
	Total général.	242	

OBSERVATIONS.

On n'a pas vacciné durant tout l'hiver de l'an 13. Cependant la vaccine était en pleine activité vers le milieu du printemps suivant.

Deux individus seulement ont éprouvé du gonflement aux glandes axillaires. C'étaient deux filles ; l'une âgée de quatre ans et demi , et l'autre de quatorze.

L'un de nous (le même dont il est fait mention à la colonne des observations du tableau N.º 4) s'étant une seconde fois piqué par mégarde avec une lancette chargée de vaccin , sur le dos de la seconde phalange du doigt annulaire de la main droite , a éprouvé à l'endroit piqué un bouton de vaccine vraie , la matière duquel a ensuite servi à communiquer la vraie vaccine à plusieurs sujets. Il y eut fièvre légère le 8.^e , 9.^e et 10.^e jour ; gonflement douloureux aux glandes axillaires , ainsi que dans le trajet des lymphatiques du bras. Néanmoins ces phénomènes ne l'empêchèrent pas de se livrer à ses occupations ordinaires. Il passait cependant pour avoir eu la petite vérole dans son enfance.

Plusieurs individus ayant actuellement la coqueluche ou des ophtalmies , ou étant dans l'acte de la dentition , ont été vaccinés avec succès , et toujours avec un amendement sensible dans leurs maladies ou indispositions. Chez plusieurs , les croûtes de la teigne muqueuse ont totalement disparu après la vaccine.

Une petite fille ayant écorché avec ses ongles ses boutons vaccins en maturité , et s'étant ensuite gratté la paupière supérieure de l'œil droit , y a éprouvé , au bout de cinq jours , des boutons absolument semblables aux boutons vaccins des bras.

Deux enfans ont eu la rougeole en même temps que la vaccine , sans qu'il soit rien résulté de remarquable de ces deux éruptions simultanées.

MALADIES R É G N A N T E S.	A G E des Individus vaccinés depuis le 24 mars jusqu'au 25 octobre.	Nombre des Individus	
		mâles.	femell.
L'HIVER de 1806 avait été remarquable par l'épidémie <i>catarrhale</i>, qui n'avait pour ainsi dire épargné personne. Elle avait épouvanté le public, non sans quelque fondement. La mortalité paraissait considérable. Cependant c'était moins l'épidémie qui faisait des victimes que l'inclémence de la saison, qui donnait la mort à un assez grand nombre de valétudinaires, de vieillards, de phthisiques, etc.; car les <i>catarrhes ataxiques</i> étaient presque les seuls, dans l'épidémie, qui inspirassent des craintes ou qui causassent la mort. PRINTEMPS. = Les <i>affections catarrhales</i> avaient presque totalement disparu. = En mai, la <i>rougeole</i>, quoique fort bénigne, était cependant dans toute sa vigueur épidémique. = On ne remarquait qu'un petit nombre de <i>fièvres intermittentes</i>. = Au reste, le printemps a été très-sain; car à l'exception de la rougeole, il n'a régné qu'un bien petit nombre de maladies. ÉTÉ. = Les maladies ont été fort rares dans cette saison; on n'a remarqué qu'un petit nombre de <i>fièvres intermittentes gastriques-bilieuses</i> et quelques <i>diarrhées</i>. = L'épidémie de <i>rougeole</i> a paru se terminer en juillet. EN OCTOBRE, les maladies étaient rares. = On voyait encore quelques <i>rougeoles</i>. = Mais au moment où le public cessait d'offrir ses enfans à la vaccine, alors commençait le règne de la <i>petite vérole</i>. On ne l'avait pas vue à Lyon depuis deux ans.	Depuis la naissance jusqu'à l'âge de deux ans.	27	22
	Depuis deux ans. jusqu'à cinq.	21	23
	Depuis cinq jusqu'à sept.	6	8
	Depuis sept jusqu'à quinze.	7	2
	Depuis quinze jusqu'à vingt-un.	0	0
	Depuis vingt-un et au-dessus.	0	0
	Totaux partiels.	61	55
	Total général.	116	

OBSERVATIONS.

On n'a pas vacciné de tout l'hiver. L'inclémence de la saison, les catarrhes épidémiques et l'absence de la petite vérole en étaient sans doute les causes principales.

Du vaccin conservé sur deux plaques de verre, scellées avec de la cire à cacheter, et sur une lancette d'ivoire, à la manière de *Decarro*, le premier pendant quatre mois, le second pendant six, n'a produit au printemps aucun effet sur deux enfans auxquels il a été inoculé. Nous avons d'ailleurs toujours vu difficilement réussir du vaccin aussi vieux.

Un bouton provenant de l'inoculation d'un vaccin sec, n'avait fait au 12.^e jour de l'insertion que les progrès ordinaires au 8.^e Au reste, il faisait frais; c'était vers la fin d'octobre.

Deux enfans affectés d'une abondante teigne muqueuse, ont éprouvé une vaccine très-régulière, sans phénomènes remarquables. Seulement on n'a pas observé que la vaccine eût influé ni en bien ni en mal sur la première maladie.

Un enfant de cinq ans, inoculé avec du vaccin provenant de pustules vaccinales vraies, éprouva une fausse vaccine. Vacciné de nouveau après la chute des croûtes, il contracta une vaccine vraie et très-régulière. Cependant le vaccin de la première inoculation avait servi à d'autres enfans, et leur avait communiqué la vraie vaccine. = Une petite fille de six ans eut un bouton de fausse vaccine à côté d'un bouton vrai.

Un petit garçon de deux ans, a rendu spontanément une grande quantité de vers, durant le travail de la vaccination, sans que la marche de la vaccine en ait été dérangée. L'enfant jouit ensuite d'une bonne santé.

Une petite fille de trois ans, a éprouvé une abondante éruption miliaire en même temps que la vaccine, sans que cette éruption ait influé d'aucune manière sur la vaccine et sans autre dérangement notable dans la santé de l'enfant.

MALADIES R É G N A N T E S.	A G E des Individus vaccinés depuis le 1 ^{er} . mars jusqu'au 31 décembre.	Nombre des Individus	
		mâles.	femell.
La <i>petite vérole</i> avait fait peu de progrès durant l'hiver. Dès le mois de février elle s'est répandue dans tous les quartiers ; et en mars , toute la ville en était infestée. Le nombre des varioleux était prodigieux en avril. La maladie était généralement confluyente ; mais n'enlevait guère que le 10.^e des malades. Elle a sévi spécialement sur les enfans du peuple ignorant et pauvre ; aucun de ceux qui ne l'avaient pas eue ne parut y échapper. Le nombre des malades diminua progressivement en mai et juin. PRINTEMPS. = La <i>rougeole</i> régnait en même temps que la <i>petite vérole</i>. Mais ces deux maladies exceptées , on n'en remarquait qu'un très - petit nombre d'autres. On voyait quelques <i>affections catarrhales</i> légères , qui se jugeaient promptement. ÉTÉ. = Le nombre des varioleux avait considérablement diminué en juillet. Cependant quelques praticiens traitaient des <i>petites véroles ataxiques</i>. Le nombre des morts ne s'élevait plus qu'au 30.^e des malades. = On vit débiter quelques <i>manies</i> , et beaucoup d'autres <i>affections nerveuses</i> chez les femmes. = On remarquait de nombreuses <i>éruptions cutanées</i> , des <i>diarrhées</i> et des <i>dyssenteries</i> , mais généralement fort bénignes. AUTOMNE. = La <i>petite vérole</i> était devenue rare. = On voyait des <i>diarrhées</i> , des <i>dyssenteries</i> , des <i>embarras gastriques</i>. = Il y avait quelques <i>fièvres intermittentes</i> et encore un assez grand nombre d'<i>affections cutanées</i>. Du reste , l'année 1807 a été l'une des plus saines qu'on puisse éprouver à Lyon ; les maladies ayant été généralement peu communes.	Depuis la naissance jusqu'à l'âge de deux ans.	39	61
	Depuis deux ans jusqu'à cinq.	71	69
	Depuis cinq jusqu'à sept.	16	20
	Depuis sept jusqu'à quinze.	12	15
	Depuis quinze jusqu'à vingt-un.	3	6
	Depuis vingt-un et au-dessus.	1	4
	Totaux partiels.	142	175
Total général.		317	

OBSERVATIONS.

On n'a pas vacciné de tout l'hiver dernier , quoique la petite vérole eût commencé à régner dès l'automne précédente. La vaccine a été reproduite , au mois de mars , sur une petite fille de quatre ans , au moyen de vaccin sec , conservé pendant quatre mois et demi , sur une lancette d'ivoire , à la manière de *Decarro*.

Une fille , âgée de dix ans et demi , a éprouvé la petite vérole en même temps que la vaccine ; une autre de sept ans , n'a souffert de l'éruption variolique qu'au 7.^e jour de la vaccination. Les deux maladies ont marché de pair , sans phénomènes remarquables.

Trois enfans appartenant à la même mère , ont été vaccinés deux fois sans succès , en juin et juillet. En novembre suivant , l'un d'eux éprouva une petite vérole très-discrète. Une troisième vaccination pratiquée dans le même mois , sur les deux autres , a été tout aussi infructueuse que les deux premières. Cependant l'un de ces derniers éprouva à l'une des piqûres seulement , une petite pustule fausse , qui était sèche le 8.^e jour.

Quatre sujets qui n'avaient pas eu la vaccine à la première opération , l'ont contractée à la seconde.

Une demoiselle de vingt-quatre ans , inoculée de la petite vérole , dix ans auparavant , sans succès , a éprouvé une vaccine régulière.

Un seul sujet , âgé de treize ans , a souffert d'un léger gonflement aux glandes axillaires.

Quoique la petite vérole ait régné épidémiquement cette année , il ne nous est parvenu aucun exemple , pas même équivoque , de petite vérole , contractée par des individus qui avaient eu la vaccine. Il en a été de même de tous les médecins. Il n'a été question à cet égard que de quelques bruits populaires sans aucun fondement.

En général , les individus vaccinés cette année , ainsi que les précédentes , dans la convalescence de quelque maladie , ou n'ont pas eu la vaccine , ou l'ont eue , mais retardée , ou n'ont éprouvé que des boutons irréguliers. Généralement aussi ceux qui avaient le tissu de la peau sec , l'épiderme écailleux , quel que fût l'âge , mais sur-tout les adultes , ont offert des boutons irréguliers , des aréoles imparfaites , quelquefois nulles ; et il a souvent été nécessaire , pour s'assurer de la légitimité de la vaccine , d'en répéter l'inoculation.

MALADIES R É G N A N T E S.	A G E des Individus vaccinés depuis le 2 janvier jusqu'au 28 novembre.	Nombre des Individus	
		mâles.	femell.
HIVER. = La <i>petite vérole</i> semblait avoir disparu dans cette saison ; mais on remarquait quelques <i>rougeoles</i> et un assez grand nombre de <i>coqueluches</i>. = Les <i>affections catarrhales</i> étaient fort communes. On voyait des <i>catarrhes aigus de poitrine</i> ; de simples <i>catarrhes pulmonaires</i>, avec <i>fièvre</i> de cinq à sept jours, spécialement chez les enfans ; des <i>catarrhes compliqués d'affections gastriques, vermineuses</i>. = Il y avait un certain nombre d'<i>ophtalmies catarrhales</i>. = Les <i>affections rhumatismales</i> étaient communes. PRINTEMPS. = L'<i>ophtalmie catarrhale</i> était dans toute sa force épidémique ; mais elle a disparu avec cette saison. = Les <i>catarrhes pulmonaires</i> continuaient de régner. = Il y avait encore quelques <i>coqueluches</i>. ÉTÉ. = <i>Coqueluche, rougeole, ophtalmie catarrhale, petite vérole</i>, tout avait disparu au commencement de juillet. Au reste, les maladies ont été fort rares dans cette saison, quoiqu'elle fût inconstante et très-humide. Les fruits étaient abondans. Le peuple en a mangé beaucoup de verts, comme c'est son habitude à Lyon ; et cependant on n'a signalé qu'un fort petit nombre de <i>dyssenteries</i>. AUTOMNE. = L'entrée de l'automne a été remarquable par la dominance des <i>maladies rhumatismales</i>. Elles étaient extrêmement nombreuses. On les a vues familièrement se terminer par des dépôts ou des éruptions cutanées. = Les <i>fièvres intermittentes</i> ont été aussi rares dans cette saison que dans le printemps.	Depuis la naissance jusqu'à l'âge de deux ans.	17	24
	Depuis deux ans jusqu'à cinq.	18	20
	Depuis cinq jusqu'à sept.	1	5
	Depuis sept jusqu'à quinze.	3	2
	Depuis quinze jusqu'à vingt-un.	0	0
	Depuis vingt-un et au-dessus.	0	1
	Totaux partiels.	39	52
	Total général.	91	

OBSERVATIONS.

A peine a-t-on vacciné quelques individus durant l'hiver. Ce n'a été que dans les premiers jours de mai qu'on a pu remettre la vaccine en pleine activité. Nous l'avons reproduite avec du vaccin conservé pendant six mois, sur deux plaques de verre. L'éruption n'eut lieu, dans ce cas, que le 6.^e jour. En général, l'éruption a toujours été retardée, quand nous avons employé du vaccin sec.

On paraît, à Lyon, témoigner à la vaccine une confiance toujours croissante, mais bien lente dans ses progrès; la classe indigente sur-tout n'y attache que peu d'intérêt. Au reste, on doit faire attention que si nos vaccinations sont peu nombreuses cette année-ci, c'est que le règne de la petite vérole a été à-peu-près nul, et que toujours l'absence du danger en a fait négliger le préservatif.

Les ophtalmies catarrhales se sont toutes sensiblement amendées par l'effet de la vaccination; certaines se sont trouvées totalement guéries.

Encore cette année, nous avons pu remarquer que les pustules vaccinales se desséchaient très-promptement, chez les enfans qui portaient des croûtes teigneuses.

Un enfant du premier âge a éprouvé des vomissemens à l'instant de l'éruption, et un dépôt axillaire à la dessication. Une petite fille, âgée de deux ans, est restée sans appétit et dans une suite d'indispositions, depuis le moment de la maturité des pustules. Au bout d'un mois, il s'est manifesté une affection gastrique, avec fièvre. On l'a fait vomir; elle a rendu des vers, et a été guérie.

Une fille de vingt-deux ans a éprouvé du gonflement aux glandes axillaires.

Une petite fille de cinq mois, à la mamelle, indépendamment de quatre pustules vaccinales très-légitimes, a éprouvé à la face et sur-tout aux avant-bras, une éruption de pustules cristallines, élevées au centre, de la grosseur de la tête d'une forte épingle, entourées d'une aréole de cinq lignes de diamètre, de la même couleur que l'aréole du bouton vaccin. De la matière très-limpide, puisée dans ces pustules, et inoculée à un autre enfant, n'a produit aucun effet.

Un petit garçon gros et pâle est mort des suites d'une dentition extrêmement laborieuse, d'ailleurs très-négligée, six mois après avoir été vacciné.

MALADIES R É G N A N T E S.	AGE des Individus vaccinés depuis le 4 avril jusqu'au 27 décembre.	Nombre des Individus	
		mâles.	fémin.
On avait vu pendant l'hiver, quelques <i>petites véroles</i>, dans les quartiers popul. PRINTEMPS. = La <i>petite vérole</i> a fait quelque progrès durant cette saison. Elle régnait sur-tout dans les quartiers populeux; mais elle y était rare, et comme dispersée çà et là: le grand nombre des sujets vaccinés opposant une barrière insurmontable à la contagion. = Il y avait, chez les enfans, des <i>éruptions variées</i>. = On remarquait quelques <i>coqueluches</i>. = Les <i>affections rhumatismales</i> étaient redevenues fort communes. = On voyait beaucoup de <i>catarrhes pulmonaires</i>; certains se montraient sous une forme extrêmement aiguë, d'autres se compliquaient d'une <i>fièvre périodique</i>, le plus souvent <i>quotidienne</i>. ÉTÉ. = Le <i>rhumatisme</i> a continué de régner; mais on le voyait plus rarement, à mesure que les chaleurs prenaient de l'intensité. = Au <i>rhumatisme</i> ont succédé des <i>dyssenteries</i>. Elles ont été communes; mais généralement exemptes de toute gravité. = On observait quelques <i>ophtalmies catarrhales</i>. = Les <i>fièvres intermittentes</i> étaient rares. = On n'entendait plus parler de la <i>petite vérole</i>. AUTOMNE. = Les <i>catarrhes pulmonaires</i> ont commencé de bonne heure, et ont été nombreux. On a remarqué plusieurs <i>fièvres catarrhales graves</i>. = Les <i>affections rhumatismales</i> avaient repris leur premier empire; on en a vu, comme l'année dernière, se terminer par des dépôts ou des éruptions cutanées. = Il y avait peu de <i>fièvres intermittentes</i>. = La mortalité était sensible en nov.	Depuis la naissance jusqu'à l'âge de deux ans.	17	14
	Depuis deux ans jusqu'à cinq.	12	21
	Depuis cinq jusqu'à sept.	3	1
	Depuis sept jusqu'à quinze.	0	1
	Depuis quinze jusqu'à vingt-un.	1	1
	Depuis vingt-un et au-dessus.	0	1
	Totaux partiels.	33	39
	Total général.	72	

OBSERVATIONS.

Depuis l'hiver de 1808, les petites véroles étaient devenues rares; et quoiqu'il en ait paru en 1809, dans presque tous les quartiers de la ville, cependant elles n'étaient ni assez nombreuses, ni assez meurtrières, pour inspirer aux parens cette terreur qui les engage à faire vacciner leurs enfans. Au reste, cette terreur n'a été nécessaire qu'à cette partie du peuple constamment fixée sur son travail, qui a peu de relations au dehors, et qui ne connaît le danger que lorsqu'il est à sa porte. Ainsi, si le nombre de nos vaccinations est peu considérable en 1808 et 1809, c'est que, spécialement attachés à propager cette pratique parmi la classe ouvrière, il nous a toujours été bien difficile de l'y décider lorsque le danger n'a pas été imminent.

Un enfant de seize mois, vacciné dans l'acte de la dentition, n'en a éprouvé aucun effet sensible. Un autre de vingt mois, qui avait la coqueluche, n'a non plus rien offert de remarquable.

Une petite fille de vingt-un mois, a éprouvé le 11.^e et 12.^e jour de la vaccination, de la pâleur, des malaises, de la fièvre. Une décoction de *caroline de Corse* lui a fait rendre vingt-quatre vers, en deux fois; son rétablissement a suivi de près.

Un enfant de cinq ans a eu, un mois après la vaccine, la peau couverte d'une éruption d'efflorescences assez saillantes, rouges, étendues, discrètes, qui se sont terminées par résolution.

Un petit garçon de quatre ans et demi, ayant une ophtalmie et une tache à l'œil droit, en a été presque totalement délivré par la vaccine. Une fille de quinze ans et demi, qui portait aux deux yeux une ophtalmie chronique, et de nombreux boutons tuberculeux au front, s'est trouvée complètement guérie, dès l'instant de l'éruption vaccinale.

Une petite fille de vingt-deux mois, sortant d'un traitement antisiphilitique, a eu une vaccine régulière.

Pour la première fois, depuis dix ans que nous pratiquons la vaccine, nous avons vacciné en 1809, un enfant d'une famille juive.

